# Le Petit Liseron

## Programme des agences de l'eau : Seine-Normandie

*n° 3 /2013*

***Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne***

***Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.***

## CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

### A.F.F.O.

**Samedi 17 aout :** découverte et chasse aux papillons de nuit
Rendez-vous : 19h 30, à l'étang du parc de Préaux-du-Perche
Sortie animée par : François Radigue

**Samedi 21 septembre :** échanges naturalistes, atelier de détermination
Rendez-vous : 14h 30, Maison pour tous, Mortagne au Perche
Animé par : Alain Lemarquer et François Radigue

**Samedi 28 septembre :** inventaire botanique communal
Rendez-vous : 14h 30, place de l'église, Cuissai
Sortie animée par : Francis Bisson

**Dimanche 29 septembre :** les fruits sauvages
Rendez-vous : 15h, gare de surdon à Macé
Sortie animée par : Serge et Martine Lesur

**Dimanche 13 octobre :** champignons
Rendez-vous : 14 h 30, carrefour de l'étoile du Perche, forêt de Perche-Trappe
Sortie animée par : Jean Christophe Marin

**Dimanche 27 octobre :** initiation à la mycologie
Rendez-vous : 9 h 30, carrefour des Arcis, forêt d'Écouves
Sortie animée par : Eric-William Dorizon et Yves Even

**Rencontres naturalistes**

**Vendredi 13 septembre** au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

**Chantiers Nature :**

**Samedi 21 septembre :** 9h, site de la Lambonnière, Pervenchères

**Samedi 17 août :** site des Houlles Blanches
R V : 9h 30, sur le site (St Martin du Vieux Bellême)

**Samedi 12 octobre :** Macé,: station de la gesce de Hongrie
R V : 9h 30, place de l'église de Macé

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympa-

**Val d'Orne environnement**

**Dimanche 8 septembre** : la rive gauche de l'Orne à St Aubert
Rendez-vous : 14h, parking de la Rotonde, Rabodanges
Sortie animée par : Stéphane David

**Samedi 21 septembre** : visite de la ferme (biologique) du Mont Hardy
Rendez-vous : 14h, place de l'église, Putanges Pont-Ecrépin
Sortie animée par : Jean Pierre Morin

**Samedi 26 octobre** : sortie mycologique
Rendez-vous : 14h 30, parking des Roches d'Oëtre.
Sortie animée par : Jean Pierre Louvet

**ADN Livaie**

**Samedi 10 aout :** « la nuit des étoiles filantes » exposé et sortie
Rendez-vous : 20 h parking salle communale de Livaie

**Samedi et Dimanche 20 octobre :** journées mycologiques
Rendez-vous : samedi, sortie à 14h, mairie de Rouperroux
dimanche, sortie, 10 h , carrefour des Arcis, forêt d'Écouves

## Nature et chaos ...

Et pour changer d'émerveillement, vous pouvez aller contempler les photographies et sculptures aux couleurs de nature (bronze, acier, végétal) de Laurence Louisfert. L'environnement y est magnifié dans sa beauté et sa fragilité. Les thèmes qui nous sont chers y sont traités de manière magistrale, et nous en sortons les yeux remplis des merveilles qui vont peut être disparaître, et le cœur un peu lourd !
Les photos servent d'écrin aux sculptures... qui mettent en valeur les photos. Le tout prend une dimension extraordinaire..
L'exposition est à contempler à l'Hôtel du département (Conseil général de l'Orne), 27 boulevard de Strasbourg, Alençon.
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le dimanche de 14h30 à 18h, jusqu'au 8 septembre..

## Sommaire

**Noces florales** p 4
*Par Michel Provost*

**Ru** p 7
*Par Claude Maupay*

**Le frêne** p 10
*Par Rosine Guerchais*

**Des abeilles** p 12
Par Nicole Calas

**Dossier :Programme de l'agence de l'eau Seine Normandie** p 13
*D'après FNE*

**Les rencontres naturalistes** p 18
*Par Martine Lesur*

**Des nouvelles de la liste** p 22
*Par Martine Lesur*

**Réunions** p 24
*Par Rosine Guerchais*

**Grille nature** p 26
*Par Michel Provost*

# Existe-t-il un lobby écolo ?

**Par Serge Lesur**

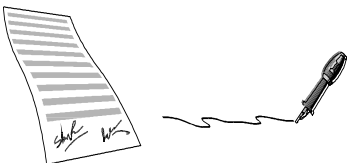

Petit rappel des faits. Depuis maintenant plus de10 ans l'AFFO travaille sur la thématique des bords de routes, de chemins, les espaces publics et les jardins privés pour favoriser une autre gestion, moins agressive envers notre environnement, moins dépendante des pesticides, plus respectueuse de la nature et des espèces qui s'épanouissent et qui y (sur)vivent. Notre action s'est accentuée, un peu plus récemment, vers l'éradication pure et simple des pesticides dans ces zones non productives (sans nous désintéresser pour autant des zones agricoles). De l'information, des expositions, des conférences, un film, des contacts, des débats … bref, beaucoup d'implication de la part des bénévoles de l'association pendant plus de 10 ans. Nous ne sommes pas les seuls à travailler dans ce sens, mais au début de l'action nous nous sentions quand même un peu … isolés et parfois, même, montrés du doigt ! Et puis des résultats, d'abord timides puis plus nombreux voire décisifs. Jusqu'à ce jour de juillet 2011 où le préfet de l'Orne (de l'époque) prend un arrêté réglementant plus drastiquement que les lois en vigueur l'utilisation des produits dits « phytopharmaceutiques ». Nous applaudissons des deux mains ! Et les résultats sur le terrain continuent de se multiplier, même s'ils restent des récalcitrants de tout poil, la situation s'améliore. Mais ce n'est pas encore le paradis, loin s'en faut. La qualité des eaux de consommation ornaise en est une preuve (nous y reviendrons très prochainement).

Et puis courant mai, sous la pression de différents professionnels, le préfet actuel propose de modifier la règle du jeu et de revenir sur l'arrêté de juillet 2011, d'assouplir la règle au prétexte de lutter contre … les espèces invasives. L'argumentation est brouillonne et confuse puisqu'on mélange espèces invasives et espèces envahissantes (ce qui n'est quand même pas tout à fait la même chose !) pour un résultat qui est loin d'être acquis. Dans ce cadre, une consultation obligatoire du public est prévue mais sans « publicité » : difficile d'être au courant de cette consultation. Bref, l'information est lancée sur la liste de discussion de l'AFFO et rapidement relayée vers les carnets d'adresses de chacun, les autres associations et vers tous ceux que l'on sait sensibles au sujet. Chacun relaie vers ses contacts, vers d'autres associations. L'AFFO alerte ses partenaires et tout le monde s'y met. Chacun envoie sa participation au débat qui peut se faire par Internet, directement en ligne. Malgré la saison, c'est un effet boule de neige (!) qui se met en place. On s'aperçoit que le sujet passionne et scandalise.

Plus de 2500 participations, plus de 2500 personnes donnent leur avis ! Sans donner de chiffres la préfecture admet « *une très large participation du public* » et reconnaît à la population « *le souci profond de préserver et de reconquérir la qualité des eaux souterraines et superficielles ainsi que son attachement à l'arrêté de 2011* » ! En conséquence, « *le Préfet de l'Orne ne donne pas suite à la proposition de modification de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2011 limitant l'usage des produits phytosanitaires dans le département de l'Orne.* » Une belle et remarquable victoire du « lobby écolo » ? Non, il faut raison garder. Le lobby était plutôt de l'autre côté : faire pression pour modifier la Loi ou la réglementation afin de préserver des intérêts individuels. De notre côté, il s'agissait simplement de faire entendre raison et de montrer qu'un tel changement de l'arrêté induirait une contradiction entre les principes légaux et l'application qui aurait été faite dans l'Orne. Juridiquement, la décision préfectorale aurait été attaquable devant les tribunaux. Notre action, donc, se limitait simplement à faire dire le Droit, à faire appliquer les lois.

Deux leçons peuvent toutefois être tirées de cet incident. La première est que le travail mené en profondeur par l'AFFO et par d'autres associations ou groupements commence à porter ses fruits. Mais que d'énergie dépensée, que de moyens (humains et financiers) engagés pour arriver à ce résultat ! Toujours est-il que la récompense obtenue justifie la mise en place de ces efforts ! C'est déjà ça, ce n'est pas tous les jours que cela nous arrive ! La deuxième c'est que le Citoyen à partir du moment où on lui donne les moyens de comprendre (une information argumentée, indépendante, claire et scientifique) et d'agir (consultation du public par Internet) sait se prendre en charge et dire ce qu'il veut, ce qu'il souhaite pour lui, pour sa santé, pour son environnement, pour ses enfants et les générations futures. Pour autant l'environnement est-il sauvé ? Que nenni ! L'actualité au jour le jour montre au contraire que le combat est loin d'être terminé et qu'il faudra encore beaucoup de mobilisation et l'énergie de tous pour faire progresser notre cause. Décidément le lobby écolo est une vue de l'esprit et il est loin d'être réel ! Il faut la mobilisation de tous au jour le jour et tous les jours pour avancer et les associations, si on leur en donne les moyens (autre sujet à traiter très prochainement !), vont encore avoir beaucoup « de pain sur la planche ». Toutefois, si le pouvoir souhaite une « démocratie participative », il y a là du grain à moudre et des propositions de réforme des enquêtes publiques pourront être faites auprès des autorités à l'aune de ce qui vient de se passer dans l'Orne.

# Noces florales

## Par Michel Provost

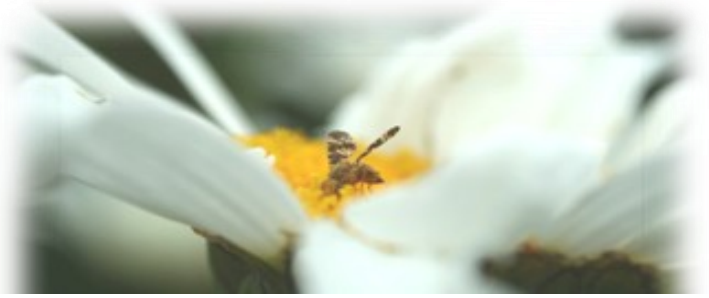

Ce n'est pas avec plus d'altruisme que les insectes s'intéressent aux plantes et à leurs problèmes sexuels mais bien pour profiter, comme les autres, de la nourriture et des sucreries offertes.

Outre une abondante production de pollen et de nectar, les fleurs entomophiles présentent un certain nombre de caractéristiques adaptatives remarquables.

**I** - Elles sont repérables de loin.

**A -** grâce à des signaux optiques :

1) elles sont grandes, avec une corolle bien visible, parfois augmentée de styles pétaloïdes (iris) ou d'étamines transformées en pièces pétaloïdes comme chez les Zingibéracées ou les cannas (chez ces derniers on voit surtout les staminodes et il ne subsiste qu'une demi – étamine fertile…). Parfois, plus discrètes et petites, elles se regroupent en inflorescences denses dont le volume peut se voir de loin : capitules, ombelles, corymbes…. S'y ajoute souvent la présence périphérique de fleurs plus grandes, attractives mais généralement stériles : viorne obier, des Ombellifères (*Orlaya, Turgenia, Bifora, Tordylium*), des Crucifères (*Iberis, Thlaspi*)… Parfois encore, ce sont des bractées très développées qui entourent les fleurs et attirent le regard (bougainvillier, anthuriums, arums, certains cornouillers, les euphorbes, astrances, etc.).

2) elles sont vivement colorées, voire de plusieurs couleurs contrastées, avec des dessins, des lignes, en sachant que les insectes ne voient pas les couleurs comme nous. Par exemple, les abeilles et bourdons ne distinguent pas les rouges mais sont sensibles aux ultraviolets. La fleur d'hellébore fétide qui est verte pour nous apparaît jaune vif pour l'abeille. La fleur de cerisier renvoie toutes les couleurs de l'arc en ciel ; nous la voyons donc blanche alors que l'abeille filtre et la voit bleu-vert. Quel que soit le spectre de vision, les contrastes demeurent. On les re trouve dans certains capitules avec des fleurs centrales tubuleuses souvent jaunes et des hémiligules périphériques d'une autre couleur, plus ou moins complémentaire (marguerite, matricaires, asters, tournesol, gaillarde…). La fleur stérile, pourpre, qui trône au centre de l'ombelle composée de la carotte sauvage ne participerait-elle pas du même processus ? (signalons que si la présence de cette fleur rouge s'avère à peu près constante dans les trois quarts sud de la France, elle est exceptionnelle en Normandie).

3) elles offrent le plus souvent une symétrie bilatérale (zygomorphie) plutôt que rayonnante (actinomorphie), cette forme irrégulière se repérant plus facilement sur le fond vert d'une prairie par exemple. Par ailleurs, cette disposition s'avère plus propice à des variations de formes rendant un type de fleur immédiatement reconnaissable. Enfin, cette zygomorphie s'accompagne souvent d'une position horizontale de la fleur amenant la possibilité d'un pétale inférieur plus développé constituant à la fois un signal fort et une « aire d'atterrissage » (Labiées, Scrofulariacées, labelle des Orchidées). Très visible aussi est l'étendard des Papilionacées, surtout s'il porte une couleur différente (lupins, astragales, certains lotiers).

La corolle actinomorphe est quand même présente mais moins spécialisée sauf dans certaines familles gamopétales comme, par exemple, les Borraginacées et les Asclépiadacées. Là, les pétales forment un tube plus ou moins allongé, parfois obstrué partiellement par des écailles qui obligent le visiteur à forcer le passage et à se frotter contre les étamines pour atteindre le nectar au fond.

**B -** grâce à des émissions d'odeurs, le plus souvent « agréables » (du moins à notre point de vue humain !), suaves, lourdes, fortes et dont le vent peut transporter très loin les molécules. Certaines plantes produisent un maximum d'effluves le soir ou la nuit, ce qui, associé à des fleurs blanches ou au moins claires, facilitera l'approche notamment des papillons nocturnes (sphinx, noctuelles, écailles…). Parmi ces plantes, citons certains chèvrefeuilles, les jasmins, les daturas, de nombreuses Orchidées épiphytes tropicales. D'autres émettent des odeurs nettement moins sympathiques pour nous : rances, putrides, cadavériques, fécales. Ces « parfums » se trouvent souvent associés à des fleurs de couleurs sombres, brunes, rouge plus ou moins foncé, parfois mélangé de blanchâtre, le tout évoquant quelque charogne ou excrément. Ce sera évidemment l'appât idéal pour les mouches et autres détritivores. Telles sont les fleurs d'aucuba, des aristoloches, du fameux rafflésia (plante parasite des forêts de Sumatra et Bornéo ; la plus grosse fleur du monde, produite par l'appareil végétatif le plus dégradé pour une Phanérogame puisque réduit à des filaments incolores), les spadices des arums et particulièrement de *Dracunculus vulgaris*

(méditerranéen) ou d'*Amorphophallus titanum* (Sumatra ; la plus grosse inflorescence du monde avec ses 2,5 m de hauteur…).

**II** – Cependant, tout cela n'est que séduction, « aguichures » (oui, j'invente ce mot, na!), alors qu'avant tout l'insecte cherche du consistant, de la nourriture, sous forme de nectar ou de pollen.

**A** – Le nectar est produit par des tissus spécialisés se développant dans la fleur (à part quelques exceptions comme la petite tache brune au revers des stipules de certaines vesces ou les glandes situées sur le pétiole de nombreux *Prunus* ou *Cerasus*). Bien que la limite ne soit pas nette, on peut distinguer deux sortes d'organes nectarifères.

1) les nectaires proprement dits, petites masses bien délimitées et situées en un point précis de la fleur.

Leur origine, leur situation et leur forme s'avèrent très variables ; ils peuvent être portés par :

- la base des pétales, face ventrale chez les *Berberis* ou les renoncules, pour ces dernières sous forme de petites fossettes ourlées, en croissant, rondes ou pyriformes. Chez les *Nuphar*, le nectaire est dorsal. Parfois, c'est un pétale entier qui se trouve transformé en cornet nectarifère comme chez les hellébores.

*Nota : beaucoup de fleurs entomogames présentent un éperon et cet organe se trouve toujours lié à la sécrétion de nectar ; il accumule et protège (de la pluie par exemple) le précieux liquide. L'éperon correspond à une invagination soit d'un sépale (capucines, dauphinelles, ancolies, balsamines) soit d'un pétale (Orchidées, violettes, fumeterres, valérianes, centranthes, linaires, utriculaires, grassettes, etc.)*

- malgré des recherches bibliographiques assez intenses, je n'ai pu trouver de manière claire l'origine du nectar des fleurs d'Orchidées. Pour celles munies d'un éperon *(Orchis, Platanthera, Dactylorhiza, Anacamptis, Angraecum...),* il semble donc que ce soit l'éperon lui-même qui fabrique le liquide sucré(?).

Orchis à fleurs lâches

Orchis bouffon

- des étamines, comme les plus externes des pulsatilles qui, stériles, voient leur anthère se transformer en nectaire. C'est aussi le cas de la parnassie dont les cinq étamines externes se trouvent totalement modifiées, en forme de languettes terminées par des cils glanduleux nectarifères . Chez les violettes et pensées, les cinq étamines restent normalement fonctionnelles mais le filet des deux inférieures porte un volumineux appendice aplati, sécréteur de nectar, qui s'insinue dans l'éperon du grand pétale inférieur.

- les styles, dont la base se renfle et devient nectarifère, comme les deux stylopodes au sommet de l'ovaire infère des Ombellifères.

- le réceptacle floral lui-même, sous la forme de petites glandes plus ou moins sphériques à la base des étamines, comme chez les géraniums, saules ou orpins. Chez les crucifères, il y en a quatre, un à l'intérieur de chacune des deux petites étamines et un à l'extérieur de chacune des deux paires de grandes étamines.

**Bourdon sur géranium**

2) les disques nectarifères qui sont de grosses formations glanduleuses, circulaires, recouvrant au moins partiellement le réceptacle floral et :

- dans lequel seul le gynécée se trouve enchâssé, enfoncé comme dans un coussin, les étamines restant à l'extérieur. Il présente parfois la forme d'une couronne. Il est appelé disque intrastaminal (il reste à l'intérieur du cycle des étamines). Il est dit aussi hypogine puisqu'il se glisse plus ou moins sous l'ovaire qui est donc toujours supère. . Ce disque intrastaminal se rencontre chez les Rutacées (rue, oranger, citronnier), chez les Térébinthacées (lentisque, sumac, cajou, manguier), chez les Éricacées (arbousier, bruyères, andromède...).

- dans lequel le pistil est enfoui au point que souvent seul le style dépasse, ainsi que les étamines. Il est appelé disque extrastaminal (il dépasse vers l'extérieur la base des étamines). On le rencontre chez les Célastracées (fusain, kath), les érables, le marronnier d'Inde, etc.

**B** – Le pollen est évidemment toujours produit par les étamines. Il s'avère en général relativement peu abondant : on peut voir là une adaptation à l'entomogamie par laquelle il se trouve souvent conduit de façon plus sûre, plus ciblée, avec beaucoup moins de déperdition que dans l'hasardeuse anémogamie par exemple. Le grain de pollen est gros, gorgé de réserves (protéiques surtout), apétent, lourd, hérissé (Cucurbitacées), épineux (Astéracées) ou collant

(bouillon blanc), tous dispositifs favorisant l'amarrage à l'insecte. Parfois tout le contenu d'une loge pollinique reste agglutiné en une masse unique ou pollinie (Orchidées, Asclépiadacées) laquelle pourra se trouver prise en charge grâce à une petite glande adhésive, le rétinacle.
Chez les casses (*Cassias* – Césalpiniacées), la fleur contient 10 étamines mais 3 d'entre elles, dirigées vers le bas, plus saillantes, avec de volumineuses anthères, produisent un pollen gros, riche mais stérile ; le rôle attractif sur le pollinisateur (ici les bourdons) paraît évident.

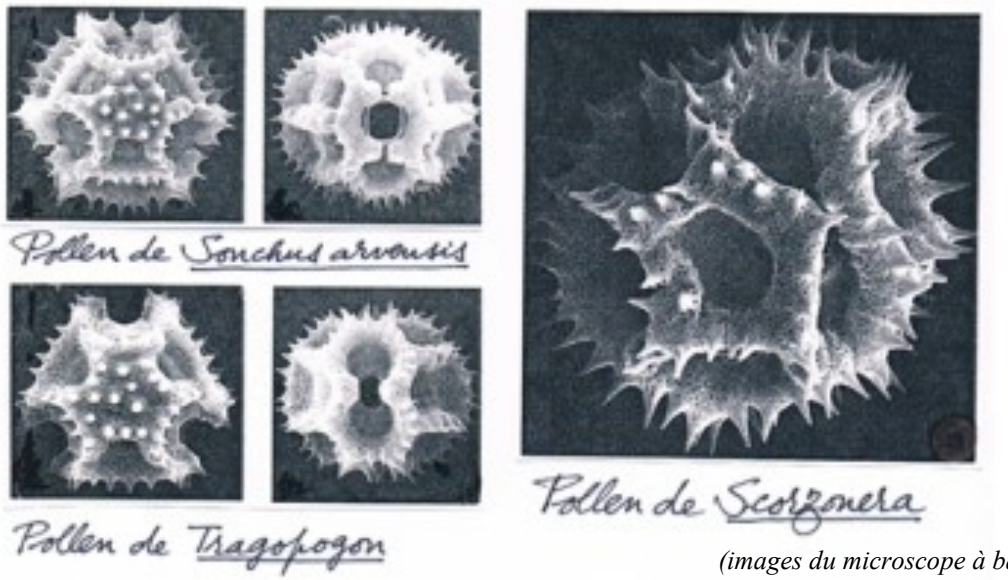


*(images du microscope à balayage)*

## Florilège de nectaires

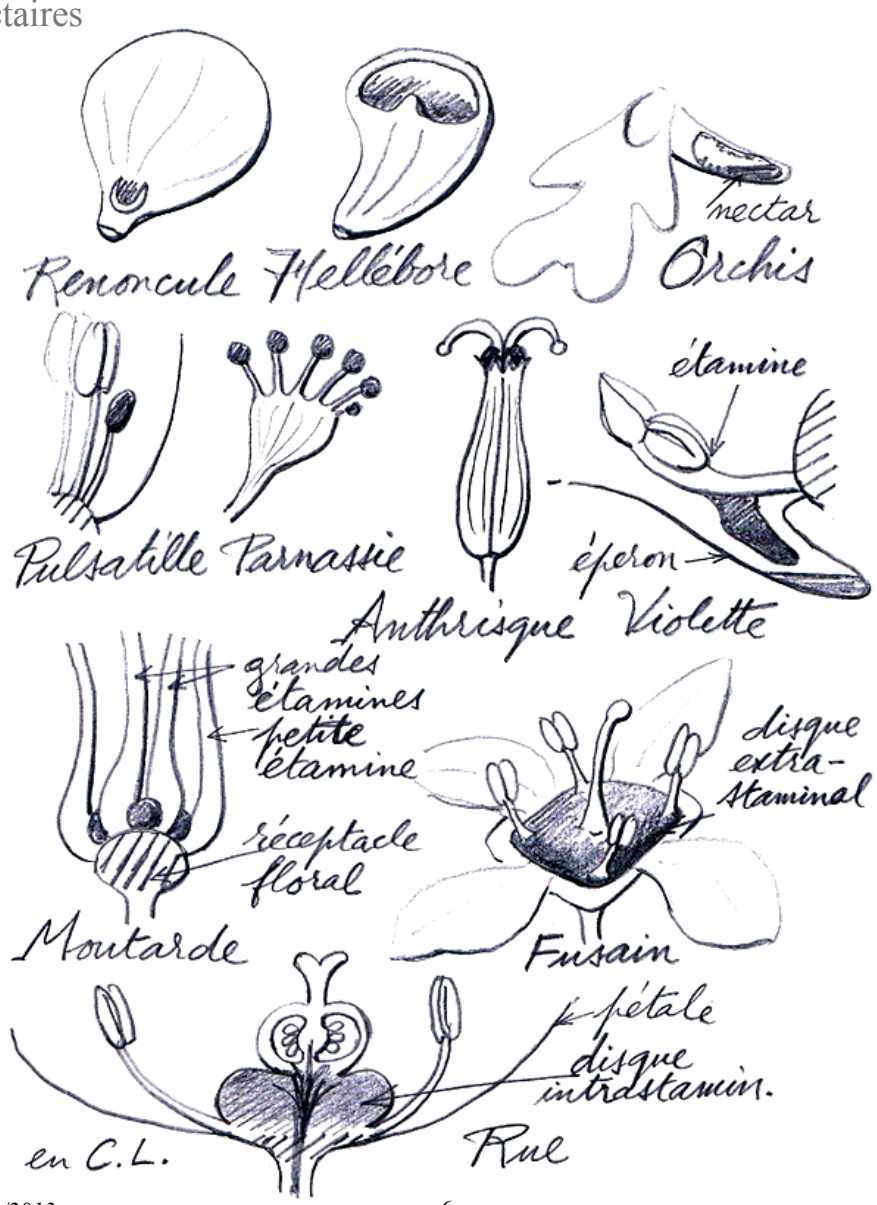

# Ru

## Un inédit de Claude Maupay

*Depuis des temps immémoriaux mon eau suinte et chemine par des capillaires, mes réseaux secrets, et descend la pente légère du vaste plateau qui recueille l'eau d'en haut. Elle sourd à l'air libre, plus bas, dans une mare creusée pour rouir le chanvre et abreuver les troupeaux. Au-dessus du lieu de ma naissance, les sols du plateau s'habillent d'un mélange de prairies et de cultures variées. Le vieux système polyculture-élevage panache de tout un peu pour permettre la semi autarcie en vigueur dans le pays. Haies et fossés entourant chaque parcelle, prés et champs couverts, retiennent puis libèrent paisiblement l'eau du ciel. Et ma source ne tarit jamais.*

Ru, mon histoire commence là, au trop plein de la mare qui me libère. Dès ma sortie, on me cartographie, je reçois mon nom, Orthon, et si l'on m'ignore sur les cartes de géographie, suprême honneur ou grand malheur, mince filet bleu, j'apparais sur celle d'état major*au vingt cinq millième. On ne sait jamais, il paraît que je peux être utile en cas de guerre. Foin des hostilités, je trace mon petit bonhomme de sillon, je creuse un modeste vallon. Le long de la pente légère où je musarde, je me déroute pour une broutille, quelques décimètres pour contourner une motte et débuter une modeste sinuosité. Parfois, après avoir franchi une pierre, certes il faut tendre l'oreille, j'articule mes premiers babils, on m'entend glouglouter. Bientôt s'installent de part et d'autre de mes deux rives, un cortège d'honneur ; me voilà enchâssé, comme protégé par des gardes de cœur, une défense arborée qui va du plus petit arbrisseau jusqu'aux arbres les plus gros. Je ne choisis pas mes accompagnateurs mais les allèche comme l'aimant attire le fer. Ils s'installent, appelés et enracinés pour leur plus grand bonheur par ma constante fraicheur. Arrivent d'abord des nécessiteux aqueux, ces boit sans soif altérés que sont trembles, saules et osiers. Chez moi qui jamais ne tarit, ils peuvent s'abreuver à satiété. Puis enracinant profondément mes deux jeunes talus, frênes et chênes, des commensaux de table, puisent ici vigueur et prospérité grâce à l'alliance idéale riche terre et bonne eau. D'autres viendront qui complèteront le bréviaire arboré des terres argilo-calcaires. Ormes géants, trognes et têtards divers, érables champêtres, cytises florifères, aubépines, mes grands compagnons ne manquent pas de compères.

J'engendre la vie, on me visite, on vient m'habiter. En haut, le peuple ailé, en bas les prémices immergées de la faune aquatique. Branché à quelques fossés et avec le renfort aléatoire d'un capillaire de roule-crottes dérisoires, mon débit, mes largeurs et profondeurs forcissent. Je profite et m'élève au rang supérieur, me voilà maintenant ruisseau, on peut le mesurer à mes nouveaux hébergements. Dans le fil de mon courant frétillent, minuscules et presque transparents, les premiers alevins, vairons, épinoches et goujons. Certes du menu fretin, mais ces premiers signes, je le sais, en appellent bien d'autres et révèlent la qualité de mon eau. Ils augurent bien, en aval de mon cours, de belles surprises à venir.

Tantôt dedans tantôt dessous, mi-terrien mi aquatique, le discret clan du campagnol amphibie a pris possession de mes rives. Cet innocent mal-aimé, que l'on prend bien à tort pour un rat, ce brave petit végétarien ne fait aucun dégât. Il possède sur mon cours, un terrier avec deux portes, une d'entrée, l'autre de sortie, l'une au-dessus et l'autre sous l'eau. Plus loin il trouvera la rude concurrence des rats musqués, des ragondins, des surmulots, toute une faune dont il subira les exactions et héritera même de leur mauvaise réputation.

Mais, fini le calme bucolique, au fil de mon courant un ensemble de bâtisses géométriques, le seul village que je traverse, vient à ma rencontre. Le premier bâtiment installé sur ma rive est une drôle de hangar dont le plancher se lève ou s'abaisse pour s'installer à ma hauteur : mon premier lavoir. J'en ferai naître bien d'autres le long de mon cours, mais vu la taille de celui-ci, on peux croire qu'il revêt une grande importance dans la vie des habitants. On y a beaucoup jasé et mon eau blanchie et mousseuse a tout enregistré. Je sais, je sais, on a beaucoup ironisé en évoquant la mémoire de mes eaux. Moi je le dis, perpétuellement renouvelées, faisant et refaisant là-haut des tours de terre, elles savent et à tout moment raconter.

Maintenant me voilà escorté, mais assez curieusement pour m'en étonner, de l'arrière des maisons. Pour quelles raisons ne me montrent-elles juste leurs derrières et ne me regardent pas ? Auraient-elles un peu honte de moi ? Fleuve majestueux, on m'exhiberait fièrement au milieu de la cité, on me fêterait en m'accompagnant de monuments prestigieux. Je n'en ai cure et ce que je vois fait plaisir à mes goûts simples et discrets. Je vois en passant les yeux souriants de la linaire cymbalaire accrochée à son mur, l'aromatique et médicinale rue des jardins, l'asplénium trichomanes, la scolopendre. J'apprécie ces présences familières, plantes d'ombre, fougères, raretés, et plantes ordinaires qui viennent me saluer, et le déroulant à mon passage, je passe comme en revue un extraordinaire

herbier. Je le fréquente depuis si belle lurette que je ne fais pas le pédant en déclinant, bardé de mes connaissances tous leurs noms vulgaires et vernaculaires. Je reconnais cependant en bon herboriste avoir un faible pour ceux en latin. Ainsi je ne m'excuse pas pour *l'Asplénium trichomanes*. La capillaire, son autre nom que j'ai mis entre parenthèse, m'a surement pardonné.

De ces arrières je pourrais beaucoup parler et sans doute jaser. Faces cachées, ils présentent souvent l'étalage que l'on souhaite ne pas exhiber et taisent des délaissés déshonorants, des abandons suspects. Je ne passe pas là pour rapporter au grand jour les turpitudes de leurs agencements. Je préfère admirer, là, ce joli lavoir particulier, ici la main courante posée sur le muret de descente pour que l'on m'approche, le seau à la main puiser mon eau. Je l'offre bien volontiers aux jardiniers et aux plates bandes des potagers qui me voisinent. Et qui connait dans le village, étrange voûte exotique, la superbe rangée de bambous qui m'offre à l'année un rare et haut cortège verdoyant ? Ce parcours étonnant, cette traversée singulière, dommage que nul ne veuille ou n'ose la faire, car elle offre, du village, une lecture originale et particulière .

En passant sous le grand pont, j'accélère. Comme une renaissance, je retrouve ma chanson et je la fredonne dans la vigueur retrouvée de mon courant. Je vois l'enfilade des maisons du bourg, sa grand place et son clocher. Je peux parler et dire "mon" grand pont, car juste après le lavoir, je me suis glissé sous un modeste pontet qui raboute les deux côtés de la petite vicinale ordinaire qui me franchit. Il remplace le petit gué d'autrefois qui faisait pester le passant à qui immanquablement je mouillais les sabots. Sachez que pour l' édification de ce bel ouvrage d'art qu'emprunte la voie départementale obligée de m'enjamber, on a fait appel à mes spécialistes reconnus, mon service labellisé des Ponts et Chaussées. Du presque romain qui m'honore grandement : un parapet de pierres taillées sur lequel les jeunes du pays viennent s'asseoir volontiers, le léger dos d'âne à l'ancienne de la chaussée, une arche bombée pour me permettre de couler bien au large, du solide bien que non classé monument historique. Cependant je me félicite et me réjouis davantage d'héberger sous ma seule arche, bien à l'abri des regards indiscrets et des prédateurs, une petite colonie de pipistrelles, d'oreillards et de murins.....Comment ça ! Vous ne connaitriez pas mes chiroptères*, ces extraordinaires mammifères volants qui viennent nicher et se reposer dans la fraicheur de ma voûte ?

Je traverse toujours discret la longueur du bourg. Un bourg qui ne s'honore guère* à ne pas me montrer alors que, je le déclare modestement, c'est moi qui en suis le créateur premier. Ce n'est pas un pur hasard si ce village s'est installé là, le long de mes modestes rives ? Je ne lui en tiens pas rigueur mais historiens et géographes le reconnaissent, la présence de l'eau vive a toujours favorisé l'implantation des communautés humaines. Mon eau pour la maison, les bêtes de l'étable et de l'écurie, mon eau pour éteindre le feu, mon eau si aisée à puiser. La preuve, vous ne trouverez guère, dans toute la contrée une ville ou une simple commune édifiée sans le moindre cours d'eau à proximité.

Dans la seule traversée du bourg, comme pour vérifier mon utilité je dénombre trois petits lavoirs couverts, deux planches à laver, trois édicules avec leur siège à trou, tous encore en activité, et pas mal de poulaillers-clapiers. Mon eau ne sort pas indemne de ces nouveaux voisinages. Le plus éprouvant émanait cependant de la grande laverie municipale, hier encore en grande activité. Hélas, les visites des lavandières se font plus rares et le lavoir s'endort tranquillement dans l'oubli. Encore un peu d'eau à couler sous mes ponts et plus grand monde ne se souviendra de son utilité. A maintes reprises, le bâtiment communal fit l'objet, au fur et à mesure de son usage, d'améliorations et de maints travaux d'entretien. Savez-vous que dans la dernière mention le concernant, le registre des délibérations de l'assemblée municipale pose carrément la question de son maintien. Sa remise en état réclamerait d'importants et coûteux travaux de toiture et de plancher ! Mais pour quoi, pour qui s'interroge l'assemblée des élus ? Pour la seule Marguerite, la dernière laveuse du village qui à genoux y officie encore ? La Marguerite qui, contre vents et marées, s'entête à vouloir laver et battre son linge à "son" lavoir ! C'est mon plaisir et celui de mon linge affirme la solide lavandière qui dépasse ses octante ans. Il se dit à mots couverts qu'une délégation du conseil municipal aurait rencontré Marguerite pour lui offrir en catimini une machine à laver le linge, arguant qu'à son âge, et à l'exemple de la mère Denis, *ah oui, c'est ben vrai ça*, elle se donnerait moins de mal et permettrait à la commune de faire de substantielles économies...

C'est donc grâce au refus courroucé de Marguerite que le lavoir communal existe toujours. Et pour attester de son utilité passée et eu égard aux services rendus, la commune effectuera les travaux de sauvegarde et l'élèvera, comme les croix des rogations et l'antique pompe à bras de la place de l'église, au rang de petit patrimoine communal.

Le bourg derrière moi, je file, façon de dire car rien ne me presse, vers une destination qui m'est bien connue grâce, justement, à ma mémoire. Je sais d'où je viens, je sais ou je vais. Enflé des eaux de pluie des toits, des routes et caniveaux du village, enrichi par l'arrivée de quelques ruisselets, mon cours prend ses aises et entame ses rêves. Au lieu d'aller droit vers ma destinée et prouver que je me fiche pas mal du temps, je paresse et me love dans une longue série de contorsions et de tortillements que les grands de ma famille appellent méandres. Qu'ils sont naturels et jolis, plein d'agréments, plein de vies, mes petits zig zag qui paressent langoureusement entre les prés et les champs. Sur mes rives, on me fait cortège. Une nouvelle et consistante ripisylve, terme assez savant pour nommer le cortège arboré qui m'accompagne, ombre et fraîchit mon cours. Ses frênes, saules, osiers et aulnes, arbres et têtards, abritent dans leurs cavités naturelles, une faune cavernicole variée de pics, de hulottes et chevêches, d'abeilles et de milliers d'insectes. Dans mes eaux, voilà la belle surprise, carpes, perches et gardons remontant de mon cours plus bas et de la grande rivière qui m'appelle, apprécient mes eaux et prospèrent. Je crois même que récemment, une marmaille de truitelles et de brochetons

vient de faire son apparition. Je vous livre un dernier secret. J'abrite depuis toujours dans mes eaux claires et chantantes, un extraordinaire mollusque appelé "anodonta cygnea" par vos plus éminents naturaliste. Je m'honore simplement d'héberger et de nourrir la plus belle des moules d'eau douce, l'anodonte, une centenaire potentielle...qui hélas...

Tout un monde fête mes divagations, se nourrit, nidifie, gobe, croît à foison. De multiples communautés, animales et végétales vivent en symbiose ici....Nous, je dis nous parce qu'ensemble nous formons un riche écosystème complet.

Je me coule sous l'épaisse frondaison, je ferme les yeux, je ne veux pas le connaître mon avenir, je le soupçonne, je subodore les évolutions, je crains les exactions. Laissez-moi, ne m'emmenez pas en nostalgie à ressasser mes souvenirs, je veux rester dans mon présent et ne pas en apprendre plus avant. Ce plus avant, je le devine, sera pour moi une sévère reculade accompagnée d'un trop long cortège de tourments*.

** carte d'état-major : l'ancêtre des cartes IGN, crée pour des besoins militaires*

**chiroptères : la famille des chauve-souris*

** bourg qui ne m'honore guère : en effet seuls un pont et un pontet permettent de me voir dans toute la traversée du village*

** un long cortège de tourments . Petit ru tu avais raison. L'économie qui emmène et promène dorénavant le monde, s'est penchée bas, très bas, jusqu'à ton minuscule berceau, s'est intéressée à ton cours et ne t'a pas économisé. Fi de tes poétiques digressions et de la richesse extraordinaire de tes populations. Pour le principe d'évolution, de modernité et de rentabilité, on "t'aménage". Adieu ton berceau-mare à grenouilles, il vient d'être bouché. On te tuyaute souterrainement, on te buse, et quand tu en sors, bien plus loin à l'air libre, quel étonnement ! Redressé, calibré, rectiligne, tu pleures devant ton nouveau parcours parfaitement rectifié....Plus de méandres langoureux, plus moyen de s'attarder, il faut se presser; on ne lambine plus, c'est du temps perdu. Plus de riche ripisylve, plus de poissons, plus de frissons, adieu alevin et anodontes...Maintenant pour seul accompagnement, l'ultime et froide simplicité des lignes droites et des labours environnants, et, à chaque orage la nouvelle coloration ocre de tes eaux chargées de limons. Disparu ton écosystème, ta fabrique de petits bonheurs de vie, te voilà maintenant déshabillé, pauvret et nu comme simple fossé, nu dans une quelconque plaine. Une morne plaine aussi nue que toi.*

Postscriptum de Ru : Foin de ces errements mortifères. On vient de s'apercevoir que ma méthode naturelle d'écoulement permettait d'écrêter les inondations ( je signale que, de plus en plus souvent, elles mettent en grand émoi et en péril de nombreux habitants en aval) de ralentir l'érosion, de mieux remplir les nappes, d'offrir une remarquable biodiversité profitable à l'humanité. Partout on donne raison à ces multiples missions qu'assuraient mes frères et sœurs, fossés, rus, ruisseaux, rivières et fleuves. Aussi, j'apprends avec étonnement mais avec une secrète jubilation, que pour "re-naturaliser" une rivière voisine transformée comme moi en canal tout droit, on va dépenser pas mal d'argent pour lui permettre de retrouver ses méandres et son cours naturel d'avant ! Espoir.

Je vois aussi que tout récemment et pour me protéger des miasmes de la modernité, on m'installe sur toute la longueur de mes rives, larges de cinq-six mètres, des "bandes enherbées" ! On devine pourquoi. Est-ce un début de sagesse ?

Espoir. Je vous l'assure, je suis immortel, je revivrai.

« - Toujours dit-il, on en revient au mot.
- À condition, dit Minna, de ne pas le retirer du langage, de ne pas sortir du courant les choses qui nous fascinent au fil de la vie (. . .)
Au bout du jardin de mon enfance, il y avait une rivière. Les cailloux chatoyants au fond du courant me fascinaient : leurs formes fluides, leurs couleurs indéfinies. Un jour, j'ai retiré des cailloux et les ai posés sur l'herbe de la berge. En séchant au soleil, ils devenaient ternes, terreux, avaient perdu leur caractère enchanté. Et pourtant, il suffisait de les rendre à la rivière, de les rentrer dans le courant pour qu'ils recouvrent instantanément leur magie.

Jean Pierre Otte, « Un cercle de lecteurs autour d'une poignée de châtaignes »

# Le frêne

## Par Rosine Guerchais

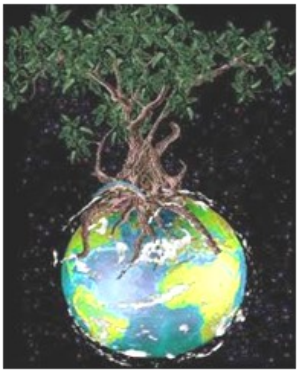

J'ai appris, il y a quelques mois, qu'une maladie touchait le frêne, à cause d'un champignon mortifère présent en Europe et qui aurait déjà décimé des dizaines de milliers d'arbres au Danemark, Pologne, Grande Bretagne…
J'ai une pensée forte pour cet arbre très présent chez nous et qui m'a très tôt subjuguée avec ses gros bourgeons sombres, presque noirs.

Je vais donc vous en dire quelques mots, à ma façon, sur les mythes, légendes ancestrales qui l'ont entouré, les utilisations pratiques et médicinales, au fil des âges.

Le genre Fraxinus appartient à la famille des Oléacés. On connaît de nombreuses espèces dans l'hémisphère nord. Ils poussent de la Méditerranée à la Norvège, dans les bois, haies, rives des cours d'eau, rochers et rocailles et aussi dans les montagnes jusqu'à environ 1200 m d'altitude.
Chez nous, le plus connu est le frêne élevé, « *Fraxinus Excelsior* » L. appelé aussi Grand frêne, Quiquina d'Europe ou du pauvre, Gaïac des Allemands.
Quelque peu différentes par leur taille, par la forme de leurs folioles et celles de leurs fruits (samares), les diverses espèces se caractérisent par leurs fleurs sans corolle ni calice, d'un brun rougeâtre, réunies en grappes et apparaissant avant les feuilles.
C'est souvent un grand arbre de 30 à 40m, plus petit dans la partie méridionale de la France ou même un arbrisseau de quelques mètres.
C'est le vent et oiseaux qui se chargent de transporter son pollen ainsi que ses fruits.

**Coutumes et légendes**

Pour de nombreuses civilisations anciennes l'essor de l'Humanité vient du frêne.
On raconte que la déesse grecque Némésis portait une branche de frêne comme emblème de la justice des dieux. Némésis, fille du dieu Océan, soulignait ainsi la connexion entre le frêne et ses qualités vitales de l'eau. Mais dans des mythes plus anciens, on faisait descendre du frêne, dont ils tombèrent comme des fruits mûrs, les Hommes, de la lignée des guerriers, porteurs d'armes de bronze, insolents et sans pitié, qui vouaient un culte au frêne.
Mais c'est dans un pays plus lointain, dans le nord de l'Europe, qu'il existe un frêne bien particulier, unique, Yggdrasill, l'Arbre du Monde, du destin. Il s'élève dans le ciel pour soutenir l'univers et ses branches s'étendent sur toute la terre. Il est ancré au sol par trois racines : l'une aboutit dans le monde de la mort, l'autre dans le monde des géants du glacier, les dieux, la troisième dans la terre où vivent les hommes. À côté, coule une fontaine où les divinités qui président au destin des hommes, aspergent d'eau et de boue blanche le frêne Yggrasill pour qu'il ne se dessèche pas : c'est de là que vient la rosée qui tombe sur les plaines.

Odin, chef des dieux de la mythologie germanique, se pendit à un frêne pour recevoir l'illumination sous la forme de runes (caractères de l'alphabet des anciens peuples germaniques), et obtenir ainsi la connaissance cachée et la sagesse. Sa longue lance était en bois de frêne, il l'employait pour provoquer des conflits dans le monde, provoquant un état d'extase frénétique chez ses adeptes.
Le culte de Thor, dieu du tonnerre, régissait le climat, le ciel et les récoltes. Thor représentait le modèle du patriarcat, un dieu du ciel qui naquit de la mère Terre. Son pouvoir qui s'étendait sur toute la communauté était symboliquement représenté par une lance de frêne et un énorme marteau.

Les Vikings gagnèrent leur nom de Aescling (Hommes du frêne) grâce à leur relation étroite avec la magie liée au frêne. Leurs vaisseaux magnifiques, construits en frêne, étaient à la fois des bateaux de transport capables de traverser l'Atlantique et des navires de guerre. Leur consécration au dieu des batailles leur donnait rapidité et contrôle de l'élément marin ainsi que des capacités physiques extraordinaires.

En Irlande, la culture viking se développa rapidement. Dans ce dessin, la magie du frêne fut employée, car d'anciennes légendes irlandaises mentionnaient cet arbre comme l'un des trois arbres magiques, avec le chêne et l'If.
À cause de cette déférence pour le frêne manifestée par les tribus germaniques, cet arbre remplaça le bouleau en tant que mât de festivité.

Les druides gravaient des dessins magiques sur les racines du frêne pensant qu'elles avaient une puissance. Leurs baguettes magiques étaient en frêne, ornées de motifs spiralés représentant le lever du soleil. Le frêne était traditionnellement brûlé en buches la nuit de Noël pour rappeler et célébrer le retour du dieu soleil au milieu de l'hiver.

**Utilisations pratiques**

Le bois de frêne pousse rapidement, ne se fend pas lorsqu'il est travaillé et fait des poutres solides et souples. On l'a utilisé pour la construction, mâts, meubles, outils et récipients, armes, wagonnets, traverses de rail…

Les feuilles ont constitué un bon fourrage, aussi vert que sec, et mises à infuser dans l'eau bouillante, elles soignaient rhumatismes et arthrite, car elles sont diurétiques

L'écorce a été utilisée pour tanner les peaux, mais aussi, pour faire tomber la fièvre, car comme celle du saule, elle contient de la salicine, d'où un des surnoms du frêne, « quinquina d'Europe »

Une espèce de frêne, « *fraxinus ornus* », le frêne à fleurs, ou à manne, se situant dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à l'Asie Mineure, mais aussi en Corse et le littoral des Alpes maritimes, produit une bonne quantité de « manne » : un exsudât jaunâtre qui suinte des blessures du tronc, et qui, au contact de l'air, devient blanc et coagule.
Cette manne a un goût sucré et comme elle se dissout bien dans l'eau, elle constitue une boisson rafraichissante légèrement laxative.
Jadis, on en faisait grand usage en Italie, Venise, Palerme, la Calabre, ce frêne trouvant les conditions optimales quant au climat, précipitations, fertilité du sol.
Mais, il n'y a pas si longtemps que cela, dans nos campagnes, on faisait et buvait de la frênette, pour étancher la soif, rafraichir et surement ravigoter nos paysans au moment des moissons, mais pas uniquement !
À l'origine, la préparation était obtenue naturellement par une décoction végétale, le sucre provenant principalement du travail de pucerons. Ceux-ci rejetaient sur les feuilles de la sève sucrée qu'ils prélevaient des jeune rameaux.
Actuellement, on ajoute sucre, chicorée, levure, un acide, écorce d'orange…
Les feuilles sont mises à bouillir et puis à infuser. La décoction est alors filtrée. Le liquide est additionné de sucre, ou de chicorée fermenté pendant 24h. La boisson est à nouveau filtrée et mise en bouteilles, entreposées au frais, quelques mois pour que la fermentation se poursuive

Très petite, j'ai eu l'occasion de boire ce breuvage et ma foi, peut être un peu grisée, le cerveau surement imbibé et imprimé des joies simples d'alors que nous apportaient la nature, les éléments, dans des conditions somme toute difficiles, j'ai dû être assez azimutée pour m'intéresser aux mythes, légendes, traditions concernant les plantes !
Donc, quand j'apprends la maladie du frêne, mon cœur se serre encre une fois, après l'orme, le châtaignier et bien d'autres.

« À dix ou douze ans, dans un défi d'explorateur, j'avais voulu remonter jusqu'à sa source la rivière qui traversait en lents méandres la vallée. Il s'agissait de franchir les frontières du pays de l'enfance, sur un sentier jusque là dérobé. Rien de moins qu'une expédition en Amazonie. La rivière s'étrécissait rapidement, bordée par des broussailles de plus en plus inextricables, et j'avais poursuivi en marchant dans le courant étroit. J'avais imaginé une source nette, éclose en roucoulant de sa roche ou entre les racines d'un arbre. Trois ou quatre heures plus tard, j'étais arrivé dans une grande forêt, et il n'y avait pas de source ! Rien qu'une grande flaque de mousses d'un genre polytric sous les branches basses des épicéas. C'était sidérant. Mais, m'accroupissant, je remarquai des cheveux d'eau qui se liaient les uns aux autres, se tressaient, rejoints par d'autres tresses d'eau cristalline, et qui formaient progressivement le fil de la rivière. C'est ainsi, comme toute vie, que j'imagine chacun de mes livres nés à cette source obscure, multiple et dérobée, portée désormais en moi-même. »

Jean Pierre Otte, « Un cercle de lecteurs autour d'une poignée de châtaignes »

# Des abeilles et du temps

## Par Nicole Calas

Cette météo désolante commence à peser un peu sur le moral des jardiniers !
Quel drôle de printemps, décidément.

La grêle s'en est mêlée après les pluies diluviennes et beaucoup de plantes sont désormais en "dentelle", avachies. Le jardin un est peu sans dessus dessous, corolles déchiquetées…et la cave inondée, par deux fois ici, alors qu'à 17 km, à Bernay, au même moment, nos amis arrosaient leurs jardins.

Heureusement, Dame Nature sait aussi nous réjouir.
La semaine passée, un magnifique essaim d'abeilles a choisi de se poser, un jour ensoleillé, sur un gros noisetier du fond du jardin, juste au dessus des massifs de géraniums vivaces en pleine floraison.
Peter n'étant qu'à quelques kilomètres de chez nous, nous l'avons sollicité.

Il est donc venu, ventre à terre, installer une ruche écologique, en terre cuite et, pendant les deux jours qui ont suivi, nous avons pu observer les abeilles emménager dans leur nouvelle demeure. C'était fascinant.

Puis, l'opération semblant réussie, Peter est revenu ce samedi passé, à 6h du matin pour récupérer les précieuses bestioles et les déposer chez lui, pas loin des tilleuls prêts à fleurir.

Ma famille granvillaise, présente ce jour là a fait l'effort de se lever pour voir une opération inconnue d'elle. Les trois curieux se sont dits ravis d'avoir appris quelque chose et, surtout, de constater que les abeilles ne sont pas du tout agressives, contrairement aux idées reçues engendrant bien des peurs.

Du coup, les photos sont enregistrées sur les clefs USB et vont servir à éduquer les pitchouns de la maisonnée. Des naturalistes en herbe qui, pour le moment n'ont peur de rien et dormaient à poings fermés ce matin là.
Les petits ont trouvé très joli, le déguisement de Peter et veulent le même pour le prochain carnaval de Granville !
Mauvaise météo ou pas, il se passe toujours quelque chose au jardin…c'est bon pour le moral.

Le 20 juin 2013

*Le modèle de ruche vient de Maurice Chaudière, apiculteur et également promoteur de la friche sauvage :*
http://www.liberterre.fr/gaiagnostic/z-maurice/apiculture02.html

# Programmes des agences de l'eau : au suivant !

# Les X$^{èmes}$ programmes des agences de l'eau

## Dossier publié dans « la lettre eau » (n°61 - décembre 2012) de France Nature Environnement

♦ **Focus sur le 10$^{ème}$ programme d'intervention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie**
Par Abelardo Zamorano, Vice-Président de Yonne Nature Environnement, Membre du Comité de Bassin Seine-Normandie

♦ **La continuité écologique des cours d'eau**
Position débattue, définie et arrêtée par le conseil d'Administration de l'AFFO, le samedi 22 septembre 2012

# Focus sur le 10ème programme d'intervention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Par Abelardo Zamorano, Vice-Président de Yonne Nature Environnement,
Membre du Comité de Bassin Seine-Normandie

*Le Comité de Bassin Seine-Normandie a validé le 10ème programme d'intervention de l'Agence le 18 octobre dans un contexte conflictuel assez important. Le bassin Seine-Normandie regroupe 40% des industries françaises, le poids de ces usagers est donc considérable.*

## Retour sur le 9ème programme

La réalisation du 9ème programme a permis, non sans difficultés, la mise en conformité des plus grandes stations d'épuration (STEP) du bassin en application de la directive sur le traitement des Eaux Résiduaires Urbaines (ERU (1)). Cette obligation d'équipement ne saurait à elle seule répondre aux obligations d'atteinte du bon état de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE (2)).

Le 9ème programme consacrait environ 70 % du budget de l'Agence à la lutte contre la pollution (essentiellement épuration et réseaux d'assainissement, domestiques et industriels). Les 17,5 % accordés à la gestion des milieux se répartissaient comme suit : 11% pour l'eau potable et 6,5% pour la gestion quantitative, la protection de la ressource et la restauration des milieux aquatiques.

## Le 10ème programme

C'est après 18 mois de travail, 13 réunions d'une commission interne à l'Agence, la Commission Permanente des Programmes et de la Prospective (C3P), 9 réunions du Comité de Bassin, que deux scénarios (n°2 et n°3) de mise en œuvre du 10ème programme ont été élaborés. La C3P a voté en faveur du scénario n°3, c'est-à-dire le seul scénario permettant une amorce du rééquilibrage des contributions entre les différents usagers. Mais cette proposition de deux scénarios a conduit à une vive opposition, les industriels réclamant les taux du scénario n°2 tandis que les usagers domestiques souhaitaient ceux du n°3 (Tableau 1).

Lors du Conseil d'Administration (CA) du 13 septembre, le scénario 2 a été retenu. Le 27 septembre, le Comité de Bassin (CB) a rejeté cette décision. Le CA s'est réuni de nouveau le 12 octobre et a voté un nouveau projet, qui sera validé par le CB le 18 octobre avec 132 voix pour, 7 abstentions et 2 non-participations.

| (en millions d'euros) | Contribution fin 9ème programme (2012) | Contribution fin 10ème programme (Scénario 2) | Contribution fin 10ème programme (Scénario 3) | Contribution fin 10ème programme (Scénario adopté) |
|---|---|---|---|---|
| Usagers domestiques et assimilés | 677<br>92,4% | 661,8<br>90,9% | 659,1<br>90,1% | **659,1**<br>**90,8%** |
| Industrie | 39<br>5,3% | 51,3<br>7% | 56,3<br>7,7% | **51,3**<br>**7,07%** |
| Agriculture | 15,5<br>2,1% | 14,3<br>2% | 14,6<br>2% | **14,3**<br>**1,97%** |

Tableau 1 : Evolution des contributions des redevables (source : Comité de Bassin du 18 octobre 2012)

La recherche d'un meilleur équilibre entre les différents redevables (à défaut d'une équité politiquement impossible...) a fait l'objet d'importantes discussions. Mais si un rééquilibrage des contributions entre usagers domestiques, industriels et agricoles, au bénéfice des premiers, est demandé par tous les rapports, la réalité de son application est une autre affaire.

*« La politique du 10éme programme se veut être un tournant indiquant une implication plus forte sur le grand cycle de l'eau. Elle devrait accentuer la priorité du préventif sur le curatif, et favoriser davantage une politique contractuelle. Les montants consacrés à l'épuration et à l'assainissement devraient diminuer, ainsi que ceux pour l'eau potable*» (3). Mais ces évolutions bien que positives sont à relativiser de par leurs faibles mouvements. L'évolution des taux vers le grand cycle était demandée par le CB et claironné dans les communiqués. Mais la réalité est un peu éloignée : 66% destinés à la lutte contre la pollution et 16% à la gestion des milieux. L'évolution se situe surtout dans le dernier item, puisque les aides aux travaux eau potable sont diminuées au bénéfice de la restauration, de la protection de la ressource, et de la gestion quantitative, qui passe de 6,5% à 9% ...

Le double encadrement des redevances et dépenses, déterminé par le parlement et le gouvernement, impose une modération de la pression fiscale, soit pour le bassin Seine-Normandie un montant global de 4,38 milliard d'euros. Avec les retours d'avances, et autres, additionnés, le total des ressources sera de 5,59 milliards d'euros. Le budget initial fin 2011 prévoyait 8,5 milliards d'euros, l'austérité sera donc de -35%.

## Zoom sur les industriels

L'augmentation continue de la contribution des

usagers domestiques a été accentuée par la LEMA de 2006. En revanche pour le secteur industriel, le double impact des modalités de calcul, tant des redevances induites par la LEMA que des écrêtements, a conduit à une baisse importante de leur contribution effective : la redevance prélèvement est passée de 12,8M€ en 2007 à 7,7M€ en 2012, et la redevance pollution non domestique et modernisation non domestique de 44,4M€ en 2007 à 30,9M€ en 2002. Le total de la contribution des industriels est donc passé de 57,2M€ en 2007 à 38,6M€ en 2012. L'Agence estime qu'elle a ainsi perdu, sur la durée du 9éme programme, l'équivalent d'une année de recettes au bénéfice des industriels, soit environ 50M€.

Par ailleurs pour les collectivités il est aussi estimé une perte d'environ 50M€ du fait de la redevance pollution non domestique, désormais calculée sur la base du rejet net sur le milieu, y compris en cas de raccordement à une station d'épuration d'une collectivité. Celles-ci doivent établir directement des conventions de raccordement avec des industriels.

Au regard des chiffres annoncés dans le 10ème programme, ce qui apparaît comme un certain « progrès » entre le scénario adopté et la situation prévalant à la fin du 9ème programme n'est que très relatif. Un retour en arrière, au début du 8ème programme, permet de constater que la contribution des usagers domestiques était déjà à 90,8 %, soit une contribution identique à celle projetée en 2018... La contribution des industriels était, elle, à 8,5 % en 2001, ce qui est bien loin des 7,07 % projetés pour 2018... Quant au secteur agricole, sa contribution de 1,97 % restera très faible, voire réduite de 0,13% par rapport à 2012.

Prochain Match ? L'application du règlement REACH (4). La loi de finances introduit, à compter de 2014, une nouvelle redevance sur les substances toxiques, qui devrait normalement augmenter les contributions des industriels. Cependant l'agence (ou la tutelle) pourrait proposer que l'introduction de cette nouvelle redevance ne modifie pas la contribution attendue des industriels à l'horizon 2018 ... A suivre !

(1) Directive n°91/271/CEE du 21 mai 1991
(2) Directive 2000/60 du 23 octobre 2000
(3) CB du 18 octobre 2012 point 1
(4) Registration, Evaluation end Autorisation of Chemicals, c'est un règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, adopté le 18/12/2006

# La continuité écologique des cours d'eau

## Position débattue, définie et arrêtée par le conseil d'Administration de l'AFFO, le samedi 22 septembre 2012

**Définition :**

**La continuité écologique des cours d'eau** est une notion introduite en 2000 par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.

**Enjeux** :
Le but de la restauration de la continuité écologique est que la rivière retrouve ses fonctionnalités naturelles : diversification des écoulements, des habitats (biotope), des espèces, de ses capacités auto épuratoires…
La continuité écologique est fondamentale pour la préservation de la nature.

***1-1 Les sédiments***

La circulation des sédiments (graviers, cailloux, sable) pendant les crues est une composante primordiale de la " morphologie " des cours d'eau, de la diversité des habitats et de la fonctionnalité des cours d'eau. Leur prise en compte dans la réglementation est récente, démontrant ainsi le développement des connaissances sur la nécessité de leur circulation.

***1-2 La libre circulation des poissons***

Toutes les espèces de poissons ont besoin de circuler, à courte ou très longue distance, vers des zones de reproduction, de croissance, de repos ou de nourriture. Selon les espèces, le passage d'obstacles est plus ou moins aisé ; néanmoins, même s'il y a passage, il en résulte un retard ou une absence de géniteurs sur les lieux de ponte, d'où une nette diminution des effectifs.

Exception à la règle de la continuité écologique des cours d'eau : l'écrevisse à pied blanc, espèce " patrimoniale ", coule des jours heureux dans le Perche du fait de son isolement. La libre circulation des espèces favorisant également la libre circulation d'espèces invasives, l'isolement peut éviter aux espèces locales la concurrence des espèces exotiques invasives.

***2-1 Les pêcheurs*** :

Ils se rangent du côté du droit et de la loi en rappelant qu'il y a trois types de mesures : la gestion des ouvrages, l'aménagement ou la suppres-

sion de ceux-ci. Leur préoccupation est la libre circulation des poissons et souhaitent que la réglementation soit appliquée par tous.

***2-2 Les moulins** :*

Certains propriétaires de moulins se sont regroupés au sein d'une Association régionale des amis des moulins (ARAM).

La fonction des moulins a évolué. Aujourd'hui, il s'agit le plus souvent de résidences (principales ou secondaires) et il est constaté que les ouvrages ne sont plus levés, comme c'était le plus souvent le cas auparavant.

Le caractère patrimonial avancé par les propriétaires amène à bien faire la distinction entre le bâtiment du moulin (habitation) et les ouvrages halieutiques (seuil et vannages). La dévaluation de la valeur immobilière / patrimoniale invoquée par les propriétaires dans les projets de démantèlement des ouvrages (et uniquement ceux-ci) relève plutôt de l'intérêt particulier (cachet de l'immeuble, esthétique des retenues d'eau…). Les usages secondaires ne peuvent s'appuyer sur les droits d'eau, acquis à la construction des moulins pour remplir la fonction de production d'énergie.

***2-3 Lobby***

Les seuils inférieurs à 5 m de hauteur échappent à toute redevance, suite au lobby opéré lors du débat parlementaire sur la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. Des associations d'amis des moulins défendent les intérêts des propriétaires de moulins.

Certains ouvrages et seuils sont situés dans des cours d'eau classés au titre de la libre circulation piscicole (art. L 432-6 du code de l'environnement) et sont de ce fait illégaux. Un arrêté fixait un délai de 5 ans pour leur mise en conformité. À ce jour, nombre d'ouvrages sont toujours dans l'illégalité.

**3-1 Agir sur les ouvrages en situation irrégulière**

Les actions entreprises doivent conduire à l'effacement des ouvrages irréguliers, qu'ils soient utilisés ou non. L'Etat (préfet) et le propriétaire sont informés de la situation juridique de l'ouvrage : soit la situation est régularisée en réduisant les impacts de l'ouvrage sur la continuité écologique, soit le profil d'équilibre du cours d'eau est rétabli.

**Agir sur les ouvrages abandonnés ou non entretenus**

Là encore, il faut que l'Etat use pleinement de son autorité en faisant procéder soit au retrait de l'autorisation assortie d'une obligation de remise en état conforme, soit à la modification de cette autorisation (conformité à l'article L.211-1 du code de l'environnement).

**Agir sur les ouvrages busés et autres ouvrages de franchissement de cours d'eau**

Les passerelles et ponts sont de loin préférables aux ouvrages busés (inadaptés aux flux solides et biologiques et générant des désordres écologiques multiples). Ceux-ci pourraient être aménagés à l'occasion de travaux de voirie ou lors de programme de restauration et d'entretien de cours d'eau.

**Discussion et conclusion :**

Un cours d'eau est une identité de la source à son embouchure, avec des particularités écologiques réparties dans des zones localisées tout au long de son cours. La libre circulation des eaux, des espèces et des sédiments fait partie intégrante du bon état général des cours d'eau et participe à son équilibre, elle est indispensable.

La faune des cours d'eau souffre déjà énormément de la dégradation de son habitat (pollution, appauvrissement de la biodiversité). S'il y a trop de coupures au long du cours d'eau, sa libre circulation est entravée. Certains ouvrages peuvent, parfois, arrêter l'expansion d'espèces invasives (écrevisse de Californie par exemple, mais cette dernière se déplace également sur les prairies inondées ou non et contournent facilement les obstacles : les ouvrages ne les arrêtent alors pas !), cela reste très marginal.

L'argument de l'énergie renouvelable hydroélectrique, prôné par certains, reste contestable dans la mesure où le potentiel énergétique est tout à fait négligeable : 1 à 2 km de cours d'eau sacrifiés pour satisfaire les besoins énergétiques de quelques foyers. Même si l'hydroélectricité n'est pas incompatible avec la qualité des cours d'eau, la configuration actuelle des moulins existants ne permet pas de concevoir le développement de cette énergie.

**Aussi, pour l'AFFO, le rétablissement de la continuité des cours d'eau est indispensable. Il doit être favorisé, encouragé.**

Toutefois, un examen au cas par cas devra permettre d'apprécier la solution à apporter.

L'inventaire/diagnostic des ouvrages (type, situation juridique, impacts écologiques, intérêt public…), tel que prévu par les dispositions du Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) d'octobre 2011 et relatif au SAGE, doit permettre de les hiérarchiser afin de " prioriser "

les actions à mener pour la reconquête de la continuité écologique.

Un autre aspect est à prendre en considération dans la problématique de la restauration écologique des cours d'eau : le coût des travaux. La suppression des seuils est techniquement et économiquement la meilleure solution (quelques milliers d'euros). La conservation des usages (droit des riverains) est une solution plus compliquée et coûteuse (plusieurs dizaines de milliers d'euros). Les techniques des échelles et des passes à poissons sont à éviter : coûteuses en construction, il faut les entretenir et elles contribuent à la sélectivité des espèces (athlétiques). Les passes à bassins rustiques et les bras de contournement sont à privilégier.

Pour résoudre les problèmes et remettre les cours d'eau en état, il faut savoir que des subventions sont allouées aux particuliers afin de trouver des solutions mixtes satisfaisantes. Une concertation entre les différentes parties doit être encouragée et favorisée.

Un problème écologique majeur peut se présenter. Des projets de remise en continuité ont du être abandonnés : derrière de grands ouvrages, les boues polluées se sont accumulées en telle quantité que leur dissémination dans le cours d'eau serait catastrophique ! Un examen attentif des différentes situations devra être mené et des solutions satisfaisantes pour résoudre ces problèmes mises sur pied.
Enfin, il sera dans doute nécessaire de rappeler à l'Etat ses engagements dans le processus de restauration de la continuité écologique des cours d'eau afin que celle-ci devienne effective.

« Les jours se détachaient à la diable du calendrier. L'éphéméride s'effeuillait à toute force. On était à la mi-mars et le temps, comme de juste, était aux giboulées. Le ciel virait soudainement au noir, pesait sur la terre comme la panse d'une bête ; le monde baignait dans des clartés d'apocalypse. Le vent se levait alors de l'autre côté des collines, dévalait les pentes, s'engouffrait dans les combes en hurlant, arrachant des branches, disloquant les pierres des murets, et des pluies drues chutes de grésil s'abattaient sur le pays. Puis, dans un retournement tout aussi subit, le ciel revenait à l'embellie, des lumières radieuses faisaient étinceler en féerie les gouttes de la dernière averse.
Ces phénomènes atmosphériques, qui s'articulaient dans une humeur cyclothymique, avaient une influence sur nous, une répercussion sur nos états d'âme ou ce que l'on pouvait appeler le « lieu intérieur». Les uns s'en dépitaient, tout à fait éprouvés, les autres s'en ressentaient soulevés d'allégresse. »

Jean Pierre Otte, « Un cercle de lecteurs autour d'une poignée de châtaignes »

# Les rencontres naturalistes

## Rapportées par Martine Lesur

### Sujet 1 : Typologie des habitats naturels des sites Natura 2000 d'Écouves
### Présenté par par Roland Théaud et Julia Combrun

*Photos superbes, exposé qui s'est terminé par un plaidoyer incitant les botanistes à s'intéresser à la phytosociologie. Cette approche apporte une autre vision du monde végétal, les plantes n'étant plus considérées uniquement individuellement mais également dans leur rapports mutuels. La vision de la zone explorée prend une autre dimension et, malgré des habitats qui se mélangent, il est possible de reconnaître la nature du terrain et de prédire les plantes susceptibles d'y pousser.*

Le résumé suivant a été écrit par Roland Théaud : un grand merci pour ce travail.

Dans le cadre de la réactualisation de la cartographie des habitats du site Natura 2000 d'Ecouves, la DREAL de Basse-Normandie a missionné le PNR Normandie Maine pour élaborer une cartographie des habitats naturels du site. Le site se compose de 5 entités géographiques :
La Cance et ses affluents, les « Bruyères de la Coudraie, les Landes de Montmerrei, l'Etang de Vrigny, les Petits Riaux.
Pour plus de détails sur les espèces végétales caractéristiques des habitats, se reporter au référentiel typologique des habitats naturels et semi- naturels bretons, bas-normands et des Pays-de-la-Loire :
http://www.cbnbrest.fr/site/Refer_typo/

### Les végétations aquatiques et les rives d'étangs

- Herbiers flottants des eaux oligotrophes à mésotrophes (Potamion polygonifolii Hartog & Segal 1964)
- Herbiers flottants des étangs acides oligotrophes à Myriophylle à feuilles alternes (Myriophylletum alterniflori Lemée 1922)
- Communautés pionnières, des bordures perturbées des eaux calmes (Oenanthion aquaticae Hejný ex Neuhäusl 1959)

- Gazon amphibie vivace des grèves mésotrophes acides à Scirpe des marais et Littorelle à une Fleur *(Eleocharito palustris - Littorelletum uniflorae* (Gadeceau 1909) Chouard 1924)

Littorelle à une Fleur (*Littorelletum uniflorae*)

### Les pelouses et les prairies

- Prairie humide à Cirse d'Angleterre et Scorzonère humble (*Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis de Foucault* 1984)
- Bas-marais à Mouron délicat et Grassette du Portugal (*Anagallido tenellae - Pinguiculetum lusitanicae* (Rivas Goday 1964) de Foucault 2008)
- Moliniaie à Carvi verticillé et Molinie bleue (*Caro verticillati - Molinietum caeruleae* (Lemée 1937) Géhu 1976 ap. Clément 1978)
- Prairie tourbeuse à Carvi verticillé et Jonc noueux (*Caro verticillati - Juncetum acutiflori* (Lemée 1937) Oberdorfer 1980 in 1983)
- Prairie sur tourbe asséchée à Carvi verticillé et Jonc squarreux (Caro verticillati - Juncetum squarrosi de Foucault & Philippe in Royer et al. 2006)
- Mégaphorbiaie à Jonc noueux, Reine des prés et Angélique des bois (*Junco* acutiflori – *Angelicetum* sylvestris, Botineau et al. 1985)
- Prairie paturée à Jonc à fleurs aiguës et Crételle des prés (Junco acutiflori - Cynosuretum cristati Sougnez 1957)
- Association à Molinie bleue et Fougère aigle (Molinio caeruleae - Pteridietum aquilini Lecointe & Provost 1975)
- Prairie pâturée à Luzule des prés, Crételle et Fétuque rouge (*Luzulo* campestris - *Cynosuretum* cristati Meisel 1966 em. de Foucault 1981)
- Pelouses piétinées méso-hygrophiles à Agrostide commune et Camomille romaine (Anthemido nobilis - Agrostietum capillaris Allorge ex de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006)
- Communautés fauchées atlantiques à précontinentales, surtout mésotrophes (Bromion racemosi Tüxen in Tüxen & Preising 1951 nom. nud.)
- Prairie pâturée à Ray-grass anglais et Crételle (*Lolio perennis - Cynosuretum cristati* (Braun-Blanquet & de Leeuw 1936) Tüxen 1937 [TÜXEN, R., 1937.)

*Carex echinata*

### Les landes et les tourbières

- Lande subsèche à Ajonc nain et Bruyère cendrée (*Ulici minoris - Ericetum cinereae* (Allorge 1922) Géhu 1975)
- Lande humide atlantique à Bruyère à quatre angles et Ajonc nain (*Ulici minoris - Ericetum tetralicis* (Allorge 1922) Lemée 1937)

Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)

- Communautés des gouilles de tourbières (Rhynchosporion albae Koch 1926)
- Tourbières hautes actives (*Oxycocco palustris-Ericion*

*tetralicis* Nordhagen ex Tüxen 1937)

- Tourbières bombées à *Sphagnum rubellum* Wilson (*Erica tetralicis - Sphagnetum rubelli* (Allorge 1926) Lemée ex Thébaut 2011)

**Les végétations forestières et les éboulis**

- Aulnaies marécageuses (Alnion glutinosae Malcuit 1929)
- Chênaie-hêtraie à Chêne sessile, Houx et Myrtille (*Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae* Clément et al.1975)
- Eboulis de grès armoricain du domaine atlantique

## Sujet 2 : Pour une production agricole prospère et aussi naturelle que possible.

Présenté par Joseph Pousset

*Ce sujet, non naturaliste au sens premier du terme, fut exposé pendant près de trois quart d'heure : nous aurions volontiers écouté l'orateur pendant bien plus de temps ! En voici un petit résumé.*

Comme tout un chacun, la principale préoccupation d'un agriculteur est de… réussir sa vie. Le volet professionnel de cette réussite inclut, évidemment, un gain d'argent suffisant pour vivre.

**R = Q x Pu – C**

Que vient faire cette formule mathématique dans cet article ? Décryptons.
R = revenu :
Il dépend de plusieurs choses :

**Q = quantité produite**

Elle dépend du sol, de la surface, des méthodes et du travail. Un plafond est vite atteint et la nécessité d'embaucher apparaît. Un rééquilibrage devient nécessaire.

**Pu = prix unitaire**

Ce paramètre échappe au producteur. Il dépend des instances internationales.

**C = charges**

L'enjeu est de minimiser ces charges et avoir une production maximale. Baisser les charges revient à minimiser les intrants. C'est un facteur sur lequel l'agriculteur peut jouer. Comment les réduire ? Jusqu'à quel point ?

L'agriculteur doit s'insérer dans la société et répondre à ses attentes. Il se trouve devant un triple défi :

- produire plus (il y aura 10 milliards d'humains à nourrir !) ;
- utilisation moindre de l'énergie fossile ;
- diminuer la pollution.

En fait, il semble impossible de répondre à ce défi : on a produit plus grâce à l'énergie fossile, donc on pollue !
Que faire ? La santé et la qualité de l'alimentation sont en jeu.
Rappelons qu'au XIX$^{ème}$ siècle, il y avait six millions d'exploitants agricoles en France. Actuellement, il en reste quatre cent mille. Le nombre d'agriculteurs a été divisé par 15 en un siècle ! L'agriculture industrielle a supprimé beaucoup d'emplois.

Revenons au triple défi : deux pistes se présentent.

**La voie moderniste, technologique :**
Elle utilise par exemple des logiciels d'aide à la décision, elle propose la surveillance des cultures par satellites etc. Impressionnante par ses moyens (tracteurs énormes, ordinateurs...), elle est attirante. Or elle évite les obstacles au fur et à mesure qu'ils se présentent. C'est une fuite en avant perpétuelle. Elle profite beaucoup aux vendeurs de ces technologies, un peu moins aux fabricants et … peu aux utilisateurs !

**La voie naturelle :**
Plus satisfaisante, elle est basée sur l'observation de la nature.
La nature produit de la matière sèche en abondance, sans aucun intrant. La voie naturelle étudie ses mécanismes pour l'appliquer à l'agriculture.

Prenons l'exemple de **l'azote :**
Les engrais azotés, couplés à des pesticides efficaces, ont entraîné une augmentation spectaculaire des rendements.
Or l'azote est abondant naturellement. Les roches en contiennent, mais il est trop profondément enfoui pour être utilisé. L'azote compose 78% de l'atmosphère : la nature utilise deux mécanismes pour l'exploiter.

**1 – la fixation symbiotique**
Elle s'effectue par la symbiose entre les bactéries et les champignons associés aux racines de plantes particulières (fabacées, aulnes, etc.).
La bactérie fixe, utilise l'azote. Quand elle meurt, l'azote est libéré dans les nodosités des racines de ces plantes. La bactérie, en échange, reçoit de l'énergie sous forme de glucides.
Quand les racines des plantes meurent à leur tour, l'azote est libéré dans le sol.
Mais, remarque de bon sens, les racines sont enfouies dans le sol ! Pour que l'air y pénètre il est nécessaire qu'il soit bien aéré, bien structuré.

**2 – fixation par des bactéries libres, non liées à une plante.**
Ces bactéries peuvent être classées en deux catégories :

- celles qui vivent près de la surface car elles ont besoin de l'oxygène de l'air : ce sont les bactéries aérobies (ex : azotobactéries)
- celles, plus résistantes, qui peuvent prendre l'oxygène dans le sol, en transformant par exemple des sulfates ($SO_4$) en sulfures ($SO_3$). Elles peuvent vivre plus profondément que les premières. Ce sont des bactéries anaérobies (ex : *Clostridium*). Ces bactéries enfouies dans le sol sont moins intéressantes pour l'agriculture. Elles n'en sont pas moins utiles en décomposant la matière organique enfouie.

Où se situe la séparation entre bactéries aérobies et anaérobies ? En fait, les niveaux fluctuent. Si les bactéries aérobies se multiplient et deviennent nombreuses, elles « assèchent » le sol en oxygène. Les anaérobies sont alors obligées de remonter.
Les bactéries ont besoin de matière organique. Or, en agriculture, c'est l'exploitant qui les apporte. D'où la nécessité d'apports de bonne qualité, placés au bon endroit près de la surface du sol.

D'autres facteurs naturels apportant de l'azote sont souvent négligés.
Les pluies orageuses sont naturellement chargées en azote. Leur apport est faible, mais non négligeable.
Parlons aussi du mécanisme de G.Ingham, chercheur en obus et explosifs. Il s'aperçut que l'azote, sous une forme gazeuse ou fixée sur les poussières atmosphérique, se poserait par adsorption sur les feuilles des végétaux vivants, sur les résidus végétaux du sol ou sur les particules du sol comme l'argile et l'humus. La cause résiderait dans des phénomènes d'attirance électrique.
Nous pouvons citer quelques autres mécanismes naturels :
- La roche mère peut apporter des éléments minéraux.
- Les aérosols marins contiennent du potassium, en quantité considérable, pratiquement équivalente à celle apportée par les engrais. Depuis 15 ans, on déverse moins de potassium et les rendements n'ont pas baissé.
- Les arbres absorbent les éléments minéraux en profondeur et les déposent en surface (feuilles mortes).
- La symbiose mycorhizienne (filaments de champignons s'enroulant autour des racines des plantes ou pénétrant à l'intérieur) aide le végétal à capturer plus efficacement certains nutriments dont le phosphore. Aussi, les fongicides sont à proscrire.
- Les vers de terre modifient profondément la composition de la terre qu'ils ingèrent. Ils jouent un rôle fondamental dans la fertilité du sol.

De nombreux phénomènes régulateurs interviennent dans la nature. S'il n'y avait aucun mécanisme régulateur, le nombre de pucerons serait phénoménal !
Pour une agriculture naturelle, la notion d'usine, d'atelier du sol est primordiale
Rappelons que si l'on ramène à 24 heures l'apparition de l'homme « chasseur, cueilleur », l'homme agriculteur n'est apparu que dans les cinq dernières minutes... L'agriculture est une activité « récente », qui a évolué très rapidement depuis 50 ans. Jeune et mal maîtrisée, elle est imparfaite. Les décisions prises sont celles qui semblent les moins mauvaises…

Dans une usine chimique classique, les facteurs de base de la production sont les bâtiments, les machines…. Ici, c'est le couple sol-climat qui doit être accepté tel qu'il est dans chaque situation pour l'agriculteur.
La main d'œuvre de l'usine du sol est constituée par les innombrables organismes (insectes, lombrics, protozoaires, champignons, etc.) qui l'habitent. Elle travaille à la perfection sans avoir de formation, ne demande pas de salaire mais exige le logis ((structure) et le couvert (matières organiques de bonne qualité). En outre, elle n'obéit nullement au « patron », l'agriculteur. Elle commence à travailler au printemps, se place dans un demi-repos en été, redémarre au début de l'automne puis entre en sommeil pendant les grands froids. Elle est alors remplacée par l'équipe de « maintenance », notamment les bactéries réorganisatrices qui transforment les nitrates en urée et limitent ainsi le lessivage de l'azote quand la végétation est au repos.
La clientèle, sans laquelle toute usine va droit à la faillite, est constituée par les plantes qui poussent sur le terrain : celles que l'on récolte, celles qu'on cultive pour enrichir le sol (engrais verts) et celles à qui l'on n'a rien demandé mais qui sont là tout de même et constituent la flore spontanée qu'on appelle souvent, à tort, les « mauvaises » herbes. Cette clientèle consomme les éléments nutritifs produits par l'usine du sol et les « paie » en entretenant la structure par ses racines en apportant des résidus végétaux qui contribuent à nourrir les travailleurs bénévoles.

Une question peut se poser : faut-il retourner la terre ? Ne pas le faire est préférable, mais l'exubérance de la flore sauvage exige parfois le retournement.
La structure du sol est le logis de nos travailleurs bénévoles, le couvert est fourni par l'apport de matière organique de bonne qualité (un bon rapport sucre-cellulose-azote aux bons endroits et aux bons moments). Et la clientèle ? C'est la plante que l'on cultive pour la récolter.
La flore spontanée doit être contenue autant que possible tout au long de l'année et si possible incorporée dans le sol pour limiter les pertes et augmenter la fertilité. En agriculture naturelle où les herbicides ne sont pas utilisés les chardons, rumex, etc. peuvent coloniser les parcelles. La lutte mécanique s'impose. Le dilemme du labour ou du non labour se pose constamment. Rien n'est parfait et la décision prise, basée sur l'observation, est celle que l'on pense être la moins mauvaise.
Chose certaine, il ne peut y avoir d'agriculture naturelle si le milieu n'est pas bien conservé. Deux éléments jouent un rôle primordial : les haies et les zones humides, chacun apportant des inconvénients à l'agriculteur qui doit les

gérer, mais aussi des services bien plus importants.

Comment persuader les agriculteurs traditionnels de la nécessité d'une agriculture naturelle ? L'agriculteur moyen n'a pas de respect particulier vis à vis de la nature. Mais cela n'est pas nouveau. Les anciens avaient besoin de haies, l'arbre était utile et l'arracher était un travail énorme. L'agriculteur de cette époque n'était pas plus sensible à l'environnement. Les agriculteurs, dont le métier est difficile et pénible, ont besoin de fonctionnalités. Il faut donc présenter les choses sous un côté rationnel. Par exemple, les limaces sont de plus en plus nombreuses en agriculture traditionnelle alors qu'elles posent moins de problèmes en agriculture naturelle qui pourtant n'utilise pas d'anti-limace. Il faut montrer l'utile, le beau n'étant pas la première motivation. En agriculture naturelle, les deux vont souvent de pair…

*Joseph Pousset est agriculteur biologique depuis 30 ans environ. Depuis 22 années, il cultive à titre expérimental sans apporter aucun intrant, sans retourner ses sols, en apportant des engrais verts, en cultivant des légumineuses, testant outils et rotation de cultures, en expérimentant sans relâche, le travail étant basé sur l'observation et le savoir. Les rendements sont stables ainsi que les analyses du sol. Donc, les mécanismes naturels fonctionnent !*

*Joseph, passionné et convaincu de la nécessité de cette agriculture naturelle, propose des conférences, des soirées-débats, sur les diverses techniques liées à une agriculture naturelle, aidant et conseillant ceux qui veulent la pratiquer. Il a également écrit plusieurs livres dont :*

- *Traité d'agroécologie (45€)*
- *Engrais verts et fertilité des sols (39,90€)*
- *Agricultures sans herbicides (épuisé, en cours de réécriture)*

*Ces ouvrages sont disponibles auprès de l'éditeur*

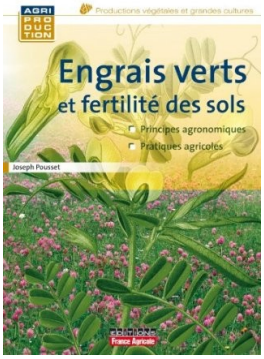

*(France Agriculture, 8 cité Paradis, 75 Paris) ou chez l'auteur.*

Puis Peter Stallegger rappelle les résultats de l'enquête menée sur le grillon champêtre dans l'Orne : seules 5 ou 6 communes restent sans données .

Depuis cette soirée , les données ont été complétées : TOUTES les communes de l'orne abritent le grillon champêtre.

Une nouvelle enquête sur les bourdons est lancée par le GRETIA. Mais beaucoup d'espèces se ressemblent et l'identification précise s'avère souvent délicate. Les seules données acceptées sont celles provenant d'un animal mort, que l'on peut identifier avec précision. Évidemment, cette clause peut gêner ! Mais on peut collecter les bêtes tombées dans la maison, derrière un radiateur etc. Dans la nature, on peut prélever mâles ou ouvrières qui ne vivent pas très longtemps, mais pas les femelles fondatrices de nids.

Enfin, Francis Bisson présenta rapidement les résultats d'une sortie botanique à St Pierre du Regard.

# Des nouvelles de la liste

## Rapportées par Martine Lesur

### Insectes

**Enquête sur le grillon champêtre dans l'Orne :**
Enfin, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que le grillon champêtre est désormais signalé de la totalité des 505 communes de l'Orne. Et pour 488 communes, les données sont récentes, entre 2011 et 2013.

Merci à tous les contributeurs à cette passionnante enquête. Peter Stallegger, le25/06/2103

Je relance **l'enquête Hanneton commun** pour cette année. Pour plus de renseignements :
http://naturainneustria.blog.fr/2012/05/25/enquete-sur-le-hanneton-commun-melolontha-melolontha-13738341/
et la nouvelle carte 2013 :
http://data8.blog.de/media/758/7064758_36a74ee38e_l.jpeg

David Vaudoré, le 02/06/2013

J'ai refait les photos des deux **Carabes verts** que l'on peut trouver dans l'Orne.
Il ne manque plus qu'à trouver un Calosome doré pour compléter la série des grands Carabes verts. Si vous connaissez un coin ou l'on peut trouver cette espèce je suis preneur (en message privé).
Voici un petit récapitulatif de la série des grands carabes verts (>17 mm) :

1) Espèce trapue, à corps plutôt carré, élytres lisses>Calosome doré (Calosoma sycophanta)

1) Espèce allongée, à corps rectangulaire, élytres à 3 cotes>2 (Carabus)

2) Seul le premier article des antennes roux, espèce forestière> Carabe à reflets dorés (Carabus auronitens)

3) Les 4 premiers articles des antennes roux, espèce des milieux ouverts (prairie, jardin, culture..)>Carabe doré (Carabus auratus)

Afin de préciser la répartition de ces espèces dans l'Orne, je suis preneur de photos. N'hésitez pas lors de vos sortie à retourner les gros cailloux et les morceaux de bois. N'oubliez surtout pas de les remettre en place.

David Vaudoré 28/05/2013

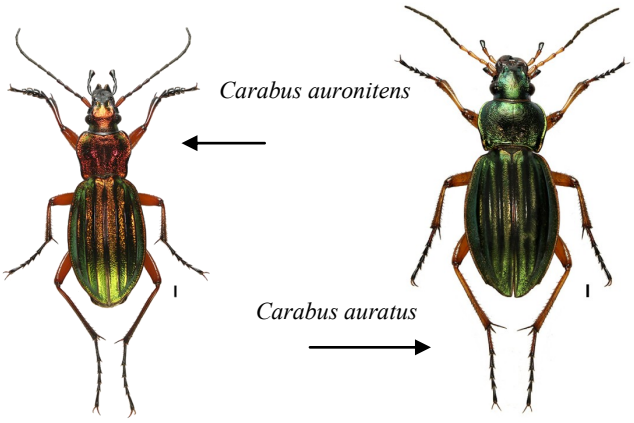


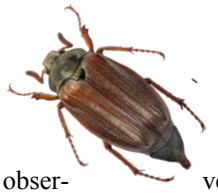
Hanneton commun

C'est le bon moment pour observer la **cétoine dorée**.
Vous trouverez sur le lien suivant les photos de cette espèce et la carte de répartition provisoire issu de la base de donnée du COPRIS (collectif pour la prospection et l'inventaire des Scarabaeoidea) de Normandie.
Cette espèce est facilement identifiable sur le terrain. Il n'y a qu'une seule espèce proche. Il faut juste vérifier la présence d'une boule sous le thorax (flèche rouge sur la photo). Si la pointe du thorax est plate il s'agit de la Cétoine cuivrée (potosia cuprea), beaucoup plus rare (uniquement connue de Seine-Maritime).
http://naturainneustria.blog.fr/2013/07/05/enquete-sur-la-cetoine-doree-cetonia-aurata-16208080/
Il suffit d'envoyer vos photos ou vos observations (commune, lieu-dit, date, nom de l'observateur) par courriel à vaudore.david(arobase)orange.fr

David Vaudoré 05/07/2013

La saison des **Méloés printaniers** va sans doute se terminer sous peu, les chiffres sont évocateurs : 120 observations pour ce printemps 2013 dont 33 en mars, 60 en avril, 24 en mai et seulement 3 en juin.
Côté espèces, toujours (et seulement !) 2 espèces observées, *Meloe violaceus* et *Meloe proscarabaeus*.
Et c'est à partir de maintenant qu'il faudra être vigilant, la probalité de trouver une de ces deux espèces va chuter au fil de l'avancement de la saison, alors que, peut-être, d'autres espèces de Méloés vont être visibles.
Les anciens auteurs ont cité jusqu'à neuf espèces différentes pour la Bretagne et/ou le Massif Armoricain !
Et deux d'entre-elles me semblent probables pour nous puisque :
*Meleo brevicollis* : cité des anciens, présent en Angleterre et au Luxembourg, trouvé en 2011 en Loire Atlantique et 2006 et 2009 en Morbihan.
Meloe rugosus : cité des anciens et présent en Angleterre et au Luxembourg.
Elément de détermination :
*Meloe violaceus* et Meloe *proscarabaeus* ont les premiers articles des antennes dilatés, si ce n'est pas le cas, c'est que vous tenez peut-être le scoop !!
Dans tous les cas, merci de faire un maximum de photographies, sous différents angles (de dessus et de 3/4 arrière au moins).
Merci encore à tous ceux qui ont et vont participer à cette petite enquête.

Thierry Plu, le 29/06/2013

### Mammifères

Un arrêté préfectoral de lutte contre le Ragondin et le Rat musqué est actuellement en consultation publique dans l'Orne :
http://www.orne.gouv.fr/lutte-contre-les-nuisibles-du-11-a5525.html
Cet arrêté est peu satisfaisant dans le sens où il ne restr-

treint le piégeage létal qu'exclusivement sur les cours d'eau où la présence de la Loutre est avérée alors qu'il aurait été plus judicieux de prendre l'ensemble des bassins versants sur lesquels elle est présente. Et il ne fait aucune mention du Campagnol amphibie bien plus vulnérable aux pièges létaux que la Loutre et pourtant protégé par Arrêté Ministériel du 15 septembre 2012.
Aussi je vous invite à recopier, reprendre ou modifier et adapter à votre structure ou à votre personne, le courrier rédigé par le GMN en pièce jointe et à l'envoyer à cette adresse ddt-participation-public-61@orne.gouv.fr, afin qu'une autre opinion que celle du lobby cynégétique puisse se faire entendre. Merci de bien vouloir transférer dans vos réseaux.

Bien cordialement, Ladislas BIEGALA

Groupe Mammalogique Normand
320 quartier Le Val - entrée B
14200 Hérouville-Saint-Clair 09.54.53.85.61

## Botanique

**Orchidées**

Le retour au fil des ans de l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) dans le Perche se confirme. J'ai observé un pied fleuri sur le coteau de La Bandonnière à Longny-au-Perche le 14 juin dernier. Le pied est localisé le long du chemin de découverte dans la partie haute du coteau. Depuis la gestion de cet E.N.S du Conseil général de l'Orne par le Conservatoire d'Espaces naturels de Basse-Normandie, nous n'avions pas vu cette espèce.

François Radigue 16/06

J'ai observé moi aussi un anacamptis en bordure de route à St Germain le vieux, avant hier. Il n'y avait qu'un exemplaire.
Par contre en face, sur le Chalange, il y avait des centaines de *Dactylorhiza maculata.*

Francis Bisson, le17/06/ 2013

II s'agit d'une nouvelle commune pour cette orchidée.

François Radigue

Lors d'une balade naturaliste à Neauphe sur Dives (61), nous avons eu la chance de voir **l'épine vinette** (*Berberis vulgaris*) dans une haie. C'est la première fois que je vois cette espèce. Elle est devenue très rare suite à l'arrachage systématique de cette espèce, hôte intermédiaire de la rouille du Blé.

David Vaudoré, le 4/06/2013

La découverte d'une messicole rarissime est toujours un moment unique dans la vie d'un naturaliste. C'est lors d'une prospection entomologique en plaine de Trun sur la commune de Tournai sur Dives (61) en vue de combler une maille pour le futur atlas des Scarabaeoidea de Normandie que je suis tombé sur **l'Adonis d'Automne** (*Adonis annua=Adonis automnalis*). Le soleil s'étant malheureusement caché en ce milieu d'après-midi de Juin, j'ai donc rangé mon filet et me suis tourné vers la Flore messicole d'un champs de Colza tout à fait banal tel que l'on peut en croiser dans la plaine. Les messicoles habituelles étaient présente (Coquelicot, Myosotis, Violette des champs...). Mon œil averti a été attiré par l'unique pied d'Adonis d'Automne de la parcelle. Cette plante était au temps de Corbières à la fin du 19ème siècle assez commune dans les cultures sur calcaire. Depuis l'usage intensif des herbicides, cette subméditerranéenne est devenue rarissime. Elle figure dans les espèces menacés de la région Basse-Normandie. Elle se distingue de l'Adonis d'été (*Adonis aestivalis*) par ses sépales concaves en forme de cuillère.C'est la première mention de cette espèce dans l'Orne. Je ne peux que vous inviter à être vigilant lors de vos ballades dans les champs cultivés.

David Vaudoré, le 2/06/2013

J'ai pu observer cette plante en 2012 en bordure d'un massif de fleur où elle s'était invitée apparemment dans la cour d'une ferme au lieu dit la Frénée à Omméel dans l'Orne ( non loin de Tournais sur Dives). La propriétaire actuelle m'a indiqué qu'elle l'avait toujours vu là et que plusieurs pieds poussaient tous les ans. Il faudra que j'aille faire un tour du coté des cultures voisines !

Françoise Thouin, le 6/06/2013

**Histoires d'houx**

Dans un petit chemin en lisière de la forêt d'Écouves se trouvent dans la haie plusieurs houx dont le plus gros à une circonférence d'environ 90 cm et un autre de 80 cm. Les mesures ne sont pas précises car je n'avais qu'une ficelle en main mais si quelqu'un souhaite faire des mesures plus exactes je pourrais vous montrer l'endroit.

Charles Flochel , le10/05/2013

J'avais signalé en 2004 déjà un houx dans une haie de ma commune de St. Aubin de Bonneval, un très beau "sujet" d'environ 12 m de haut dont 5 m pour le tronc principal, la circonférence à 1m60 (pas possible de mesurer à 1m30) faisait à l'époque exactement 200 cm.
Qui dit mieux ?Un agriculteur de notre commune m'a signalé depuis un houx encore plus gros, mais je ne l'ai pas encore vu.
Ce houx est toujours debout en 2013, il a été protégé en tant qu'élément remarquable du paysage, avec un deuxième houx de la même circonférence (+ 1 if, 2 frênes, 1 chêne, 1 groupe d'ormes adultes) dans le cadre du projet de protection des haies de la commune auquel l'AFFO avait participé.

Peter Stallegger, le 1/05/2013

Dans l'Orne le plus gros houx connu en 2013 est celui de Vaunoise (Perche). Je l'ai mesuré en mars de cette année. Sa circonférence mesurée à 1,30m de haut est de 2,328 cm, sa hauteur de 16 m et son âge estimé à 168 ans (excusez la précision ...).

L'AFFO avait lancé en 2000 un concours sur les plus gros houx de France. Les réponses apportées nous donnent deux houx plus gros que celui de Vaunoise :

Le bulletin de la revue A.R.B.R.E.S « La Feuille d'A.R.B.R.E.S » n° 20 – mars 2000.

Ce bulletin donne des informations suite au concours « le plus gros houx de France » lancé par l'Association Faune et Flore de l'Orne, à savoir : l'existence d'un houx dans le Morvan, dans la région de Monbard, près de Saulieu, qui mesure environ 18 m de haut et 2,50 m de circonférence. Il est précisé qu'il est âgé de 5 siècles et annoncé comme le plus vieux houx d'Europe ? !! Le houx du château de Lassay (Mayenne), d'après le livre sur les houx de Stéphane Signollet, Editions Actes Sud, Collection le Nom de l'Arbre, mesure 2,57 m de circonférence, pour une hauteur de 14m.

François Radigue , le 12/05/2013
(Délégué pour l'Orne de A.R.B.R.E.S et responsable de I.C.A.R.E 61 au sein de l'A.F.F.O).

## Oiseaux

L'unique colonie nicheuse du **grand cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) dans le département de l'Orne est localisée dans la petite île de l'étang des Personnes sur la commune du Mage (Perche). Des travaux menés l'automne dernier et cet hiver ont fait disparaître l'île et peut-être la colonie de Grands cormorans... Heureusement non, ils se sont installés dans les arbres de la rive, non loin de la héronnière (Héron cendré).

Je comptabilise depuis plusieurs années un dortoir d'hiver du Grand cormoran sur la commune du Theil-sur-Huisne (Perche) au lieu-dit "Tronas". Ce petit étang accueille parfois jusqu'à 80 individus... ils vont se nourrir dans l'étang, les étangs proches et la rivière l'Huisne également proche. Cet étang est bordé de grands arbres (surtout des chênes) et depuis 2011 un couple de héron cendré y niche (également en 2012). Ce printemps 2013 du nouveau : 4 nids visibles dont un indéterminé, 2 avec nidification du héron cendré et 1 avec nidification du Grand cormoran. Ce 13 mai 1 adulte de grand cormoran et deux jeunes volants étaient présent et un jeune encore au nid. Je suspecte un second nid de grand cormoran.

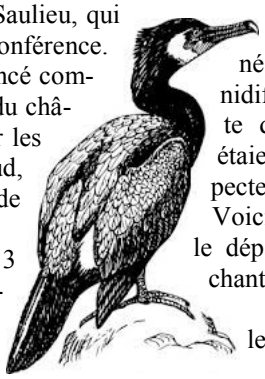

Voici donc la naissance d'une seconde colonie pour le département de l'Orne. Ce même jour le loriot chantait au bord de l'étang.

François Radigue (AFFO-GONm) le13/05/2013

# Réunions

## Par Rosine Guerchais

### Réunion de bureau du 24/05/2013

**1 - Participation de Florence Brunet à l'AG du GRAPE du 25 mai**
Florence nous a saisis sur la situation du GRAPE et sa position. Ayant posé des questions pertinentes sur les comptes, elle n'a pas obtenu de réponses satisfaisantes et des réponses très partielles. On lui conseille d'avoir une position d'observatrice et de s'abstenir lors du vote du budget.

**2 - La Lambonnière**
**Le Banc :** Cédric Delcloy a proposé de prendre en charge sa réalisation durant l'été. Proposition validée pour un banc avec un budget de 100€ maxi.
**L'exposition estivale** : fournie par le Conservatoire, le sujet est la mare, elle est disponible du 29 juin à fin Août. Une communication sera faite par voie de presse.
**Horaires d'Estelle :** la modification des horaires a été validée. Elle travaillera un jour de moins mais une demi-heure de plus chaque jour, du Mardi au Vendredi de 13h30 à 19h.
**Entretien annuel** : un entretien annuel avec chacun, en fin d'année (novembre), est acté.

**3 - Pesticides. Lettre au Préfet et suite à donner à la consultation publique**
Parallèlement à la lettre adressée au Préfet, dans le cadre de la consultation publique pour la modification de l'arrêté préfectoral de juillet 2011 limitant l'usage des pesticides dans le département de l'Orne, une pétition circule et plusieurs associations et individuels ont envoyé courriers, mails. Si le Préfet modifie l'arrêté, un recours devant le TA sera à envisager.

**4 - Séminaire AFFO**
**Le poste du Trésorier :** Il consiste au paiement des salaires, charges, suivi comptable et financier des mouvements de capitaux, recettes et charges, établissement des budgets prévisionnel et final, intermédiaire pour chaque CA, bilans, des demandes de subventions, établissement des dossiers correspondants et suivi financier.
**Le trésorier adjoint** : il sera associé aux différents travaux du trésorier.
**La suite du séminaire** : il nous faut définir les fonctions du Président et des 3 Vices présidents. D'ici, le prochain CA, Elodie va saisir les administrateurs pour y réfléchir.

**5 - Communication AFFO**
**Webmaster :** Une personne a été retenue. Joachim va le contacter pour définir ce qu'il y a à faire.
**Banderole :** Elodie prépare un devis pour deux entreprises (une de Sarceaux et point Pub), pour un coût de 50 €.

**6 - Exposition Insectes, quel budget pour l'expo photos ?**
Après échanges, le devis établi par l'entreprise de Sarceaux est validé. Le jeu sera réalisé en interne pour diminuer les charges

**7 - Réunion CEN Basse-Normandie-AFFO**
Elle a eu lieu le 13 juin à St Denis, un travail en commun et des animations doivent être réalisés pour les 20 ans du conservatoire (en 2014).

**8 - Tour de table/ Divers**
La subvention DREAL est toujours en attente, pas de nouvelles

318 adhérents à ce jour

Soline, stagiaire BTS GPN, va arriver pour la période du 27 mai au 2 août. Elle travaillera sur le jeu du projet « insectes »

Jacques a assisté à deux commissions chasse.

Elodie est volontaire pour siéger à une commission du DCEA. Ella a participé avec Serge, à la rencontre CESER/PARC/CG61 /AFFO, chacun a présenté ses activités concernant la biodiversité.

Anne-Sophie est en attente d'un rendez-vous avec le directeur des Archives départementales concernant le projet Letacq. Une prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 15 juin

## Réunion du conseil d'administraton du 22/06/2013

Cette réunion a lieu à La Lambonnière à Pervenchères.

**1. Projet associatif et rôle des Vice Présidents.**

Lors de séances antérieures, il a été défini les fonctions du secrétaire et du trésorier (et adjoints), la réflexion est engagée cette fois sur le rôle des trois Vice Présidents, chargé chacun de l'un des trois domaines suivants :

- Naturalisme
- Animation associative/Militantisme
- Communication/Publications

3 groupes de travail sont constitués sur chacun des thèmes et rendent compte de leurs réflexions.

- L'organisation n'entraine pas de surcoût, en l'absence d'activités supplémentaires, mais simplement un partage des missions entre quatre personnes.
- Il y aura nécessité, que pour chacun des domaines, les membres du Conseil d'administration et du bureau reçoivent des informations, lors de leurs séances.
- La validation des fonctions des trois Vice-présidents sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration du 5 octobre.
- L'examen des statuts et leur éventuelle modification fera l'objet d'une réunion de bureau.
- Restera à examiner la refonte du projet associatif

**2. Point sur les finances**

Thibaut expose la situation financière au 21/6/2013. Le résultat est négatif mais cette situation est habituelle à cette époque de l'année. La subvention DREAL est arrivée. Les adhésions représentent 26% des recettes. Nous avons répondu à un appel à projet du Conseil Régional, concernant le développement durable (travail sur les haies) ce qui permettrait une subvention complémentaire.

**3. Point sur les projets en cours**

**Letacq :** A la fin de 2013, Cédric devrait avoir terminé la mise en ligne de ces articles. En 2014 nous envisageons la sortie du livre sur la biographie de l'Abbé. Il est prévu également une exposition en 2015, des sorties « sur les pas de Letacq ».

**Insectes :** Le livret est terminé, les photos pour l'exposition sont recueillies. Le jeu est en cours d'élaboration (avec le concours d'une stagiaire). Il est également prévu d'organiser une enquête participative (inventaire via des cartes postales).

**4. GRAPE**

Florence nous expose la situation du GRAPE. Le GRAPE connaît un déficit (en 2012) et une baisse annuelle de fonds propres. Un courrier de l'AFFO va être fait, au regard de ces éléments, pour avoir des informations complémentaires.

**5. La Naturathèque**

Un seul mot d'ordre : la faire vivre ! Comment, pour qui, avec quels moyens ? Il est proposé de prendre un stagiaire d'une école ou d'un centre de formation adéquat.

**6. Site Internet**

Joachim va rencontrer le webmaster qui a été retenu, pour lui préciser les tâches à effectuer.

**7. Questions diverses et tour de table**

- Mise en place d'un groupe de travail sur le projet Haies. Appel à volontaires sera lancé.
- Présence d'une exposition Lichens à St Aubin sur Mer (Calvados) et à Argentan.
- Suite à la mobilisation le Préfet a renoncé à modifier l'arrêté Pesticides de juillet 2011. L'action de l'AFFO sur le sujet fait peu à peu son chemin !
- GDE : la ministre de l'écologie a bloqué l'ouverture du centre de stockage dans l'attente d'une expertise, commanditée par elle même.
- Bois Gérard (St Germain-du-Corbéis) : rencontre récente entre l'AFFO, le stagiaire, le Maire et la Presse. Le stagiaire a présenté ce qu'il allait faire pour la gestion du site.
- Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) élabore un rapport sur les compétences naturalistes et expertises en Biodiversité en Basse Normandie. Projet de création d'une agence régionale de la biodiversité, avec tous les acteurs bas normands du domaine.
- Blandine recherche des volontaires pour l'aider à installer l'exposition sur les mares, à La Lambonnière, qui va être ouverte prochainement.

**Le prochain CA aura lieu le 5 octobre 2013, à 14h, à la Lambonnière.**

## Réunion de bureau du 3/07/2013

**Suivi des précédentes réunions**

***Projet Insectes* :** la maquette du jeu est présentée. Pour l'exposition, les photos, grand et petit format, ont été sélectionnées. Des posters sont encours de conception par Martine et Cédric.

***Lambonnière* :** le banc extérieur va être réalisé par Cédric (appel à d'autres bonnes volontés) et installé cet été. Il est important de relancer le groupe de travail pour faire vivre le site (animations, signalisations, publicité …).

**Demande d'une rencontre avec les chasseurs**

Christophe de Ballore, président de la fédération des chasseurs de l'Orne, nous propose une rencontre, suite à une étude qu'ils ont réalisée sur la continuité écologique dans l'Orne et le Nord Sarthe suite à des aménagements routiers. L'AFFO lui fera une réponse, avec ses remarques, leur cible étant cependant très restrictive.

**Constitution du groupe de travail sur les haies**

Il s'agit d'élaborer une méthode et des outils pour permettre aux communes de réaliser l'inventaire de leurs haies et de les accompagner dans une démarche de préservation ou de replantation. Il faut constituer un groupe de travail : Thibaut, Martine ? Un appel à volontaires sera lancé auprès des administrateurs et des adhérents.

**Mise à jour du site Internet**

Estelle a été formée pour saisir des articles, effectuer des corrections et des mises à jour. Outre le travail que fera le webmaster, il y a urgence d'avoir divers rédacteurs : tout repose sur une même personne.

**Dates des réunions de bureau du 2ème semestre**

Les 30 août, 25 octobre et 29 novembre à 20h30. Rappel réunions du CA : le 5 octobre à 14h à la Lambonnière, et le 14 décembre à 18h, à St Denis-sur-Sarthon.

**Questions diverses et tour de table**

- Serge informe du décès récent de Pierre Bourge.
- À ce jour, 338 adhérents, mais peu de nouvelles personnes. Cela est dû, en partie, au manque de présence de l'AFFO dans les foires ou salons.
- Un sénateur propose une loi sur l'interdiction des pesticides dans les espaces verts publics. On relaiera le message vers les adhérents.
- Projet Letacq : Thibaut a rencontré la présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine de l'école Saint François, concernant les collections et les documents légués par l'abbé Letacq, à l'institution. De son coté, Rosine a appelé l'institution pour obtenir une rencontre fin août.
- Point financier : guère de changement depuis la réunion de CA du 22/6 :
- En septembre, se tiendra une réunion du CESER à Caen. Le rapport sur la biodiversité et des orientations proposées seront présentés.

**La prochaine réunion de bureau se déroulera le vendredi 30 août à 2O H 3O.**

## Grille numéro 39
## Nature croisée par Michel Provost

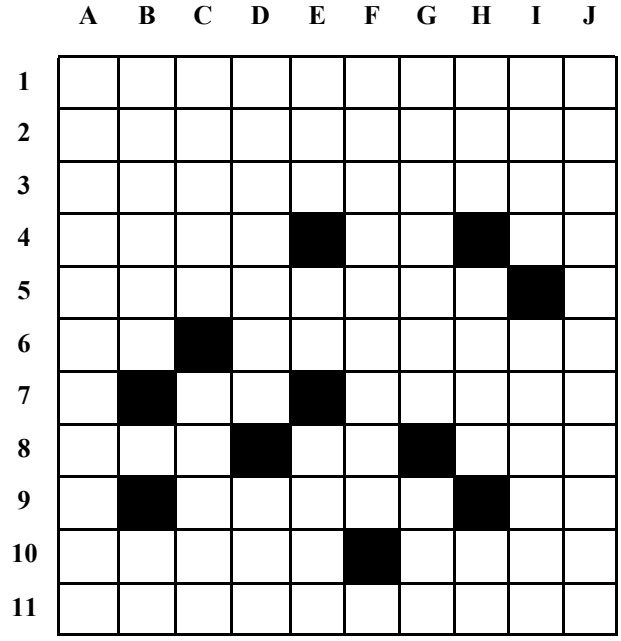

**Horizontal**

1 – Emblème de François 1er.
2 – Reptiles.
3 – Grande famille d'Apétales.
4 – On peut la prendre ou se la prendre. Molybdène. Roulement bref.
5 – Fait durer.
6 – Largeur d'étoffe. Conservée, pour une nourriture.
7 – Un élément bien gaulois. Voix.
8 – Emballage culinaire. L'Europe. Prophète tronqué..
9 – Battit. Argos était chargé de la surveiller.
10 – Peu de choses. Célèbre pour ses faïences.
11 - Poissons recherchés.

**Vertical**

A – Toque.
B – Empêche d'agir. Sur la Tille.
C – Poisson apprécié. Mustélidé.
D – Changer les propriétés mécaniques d'un métal. Source de résolution.
E – Phonétiquement : récipient à cidre. Au cœur des religieuses. L'Est désigné par les Étatsuniens il y a quelques décennies.
F – Naturistes.
G – Capitale d'une île méditerranéenne. Change tous les ans.
H – Une des extrémités d'une aiguille, pour un anglais. Commune des Pyrénées orientales. Victime de l'amour de Zeus.
I - Verbe palindrome. Demande du souffle.
J – Testerions.

### Solution de la grille n° 38 :

**1** Fourmilier. **2** Ombre. Août. **3** Ubu. Raine. **4** RL. Cône. SS. **5** Merlus. **6** Iseo. Epier. **7** Opprimer. **8** Igloo. Siou. **9** Onéreuse. **10** No. Torse. **11** Subéreuses.

**Verticalement :**

**A** Fourmilions. **B** Ombles. Gnou. **C** Ubu. Réole. **D** RR. Cloporte. **E** Mérou. Poe. **F** Anser. Ute. **G** Laie. Pissou. **H** Ion. Cimiers. **I** Eues. EEO. SE. **J** Rt. Serrures.

---

**Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne**

*Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.*

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Nicole Callas, Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Joseph Pousset, Michel Provost, Roland Théaud.

**Tirage : A.F.F.O.**
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

**ISSN 0296 - 9173**
**Numéro 3/2013**
**(140 depuis la première parution )**

**F.N.E.**

**Ce numéro a été composé le mercredi 13/07/2013**

---


# ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

**CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62**

**E-mail : affo@wanadoo.fr**

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair

L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE Maison des Associations - Bureau 117 - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair